ESTIMATES

Correctional Service Canada

2001-2002
Estimates

Part III – Report on Plans and Priorities

Canada

The Estimates Documents

Each year, the government prepares Estimates in support of its request to Parliament for authority to spend public monies. This request is formalized through the tabling of appropriation bills in Parliament. The Estimates, which are tabled in the House of Commons by the President of the Treasury Board, consist of three parts:

Part I – The Government Expenditure Plan provides an overview of federal spending and summarizes both the relationship of the key elements of the Main Estimates to the Expenditure Plan (as set out in the Budget).

Part II – The Main Estimates directly support the *Appropriation Act*. The Main Estimates identify the spending authorities (votes) and amounts to be included in subsequent appropriation bills. Parliament will be asked to approve these votes to enable the government to proceed with its spending plans. Parts I and II of the Estimates are tabled concurrently on or before 1 March.

Part III – Departmental Expenditure Plans which is divided into two components:

(1) **Reports on Plans and Priorities (RPPs)** are individual expenditure plans for each department and agency (excluding Crown corporations). These reports provide increased levels of detail on a business line basis and contain information on objectives, initiatives and planned results, including links to related resource requirements over a three-year period. The RPPs also provide details on human resource requirements, major capital projects, grants and contributions, and net program costs. They are tabled in Parliament by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*. These documents are to be tabled on or before 31 March and referred to committees, which then report back to the House of Commons pursuant to Standing Order 81(4).

(2) **Departmental Performance Reports (DPRs)** are individual department and agency accounts of accomplishments achieved against planned performance expectations as set out in respective RPPs. These Performance Reports, which cover the most recently completed fiscal year, are tabled in Parliament in the fall by the President of the Treasury Board on behalf of the ministers who preside over the departments and agencies identified in Schedules I, I.1 and II of the *Financial Administration Act*.

The Estimates, along with the Minister of Finance's Budget, reflect the government's annual budget planning and resource allocation priorities. In combination with the subsequent reporting of financial results in the Public Accounts and of accomplishments achieved in Departmental Performance Reports, this material helps Parliament hold the government to account for the allocation and management of public funds.

© Her Majesty the Queen in Right of Canada, represented by
the Minister of Public Works and Government Services, 2001

Available in Canada through your local bookseller or by mail from
Canadian Government Publishing (PWGSC)
Ottawa, Canada K1A 0S9

Telephone: 1-800-635-7943
Internet site: http://publications.pwgsc.gc.ca

Catalogue No. BT31-2/2002-III-44

ISBN 0-660-61477-4

101-05649/

Correctional Service Canada

2001-02
Estimates

Part III - Report on Plans and Priorities

Approved:

Lawrence MacAulay
Solicitor General of Canada

Contents

Section I - MESSAGES 3

Minister's Message 3
Commissioner's Message 4
Management Representation 6

Section II: DEPARTMENTAL OVERVIEW 7

2.1 What's New 7
2.2 Mandate, Roles and Responsibilities 8
2.3 Departmental/Program Objectives 10
2.3.1 The CSC Mission 10
2.3.2 Business Line Objectives 10
2.3.3 Business Line Relationship to Organizational Structure / Accountability 10
2.4 Planning Context 11
2.4.1 Canada's Social Development Approach to Justice 11
2.4.2 Crime and Incarceration Trends in Canada 12
2.4.3 The Federal Offender Population Profile 14
2.4.4 The CSC Correctional Strategy 16
2.4.5 Key Issues and Challenges 17
2.4.6 Conclusion 22
2.5 Departmental Planned Spending 23

Section III: PLANS, RESULTS, ACTIVITIES & RESOURCES 24

3.1 Planned Spending and Full-Time Equivalents 24
3.2 Key Results Commitments 25
3.3 Planned Results, Related Activities and Resources 26
3.3.1 CARE 26
3.3.2 CUSTODY 27
3.3.3 REINTEGRATION 29
3.3.4 CORPORATE SERVICES 31

Section IV: JOINT INITIATIVES 35

4.1 Horizontal Initiatives 35
4.1.1 Canada's Place in the World 35
4.1.2 Quality of Life for Canadians 36
4.2 Collective Initiatives 39
4.2.1 International Collaboration 40
4.2.2 Criminal Justice Policy 40
4.2.3 Federal/Provincial/Territorial Corrections 40
4.2.4 Non-Government Organizations 41

Section V- FINANCIAL INFORMATION 42

Table 5.1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line 42
Table 5.2: Details on Major Capital Project Spending by Business Line 43
Table 5.3: Status Report on Major Crown Projects 45
Table 5.4: Summary of Transfer Payments 46
Table 5.5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue 47
Table 5.6: Net Cost of Program 48

Table 5.7: CORCAN Revolving Fund - Statement of Operations 49
Table 5.8: CORCAN Revolving Fund - Statement of Changes in Financial Position. 50
Table 5.9: CORCAN Revolving Fund - Projected Use of Authority 51

Section VI: OTHER INFORMATION 52

Definitions 53

Section I - MESSAGES

Minister's Message

Canadians highly value public safety and security, seeing these as essential to maintaining the Canadian quality of life. That is why as Solicitor General, I am committed to working with my colleagues to continue to enhance the quality of life for all Canadians.

The public safety agenda extends beyond the Portfolio of the Solicitor General. It involves the participation of other federal departments and organizations, provincial, territorial and municipal governments, international partners and the private and voluntary sectors. These partnerships remain critical to our success in implementing our plans and priorities and enhancing public safety.

Over the past several years the Portfolio has focused on four priorities: combating organized crime, promoting effective corrections, integrating justice information systems and encouraging citizen engagement. The commitment to these priorities is demonstrated by the Government's recent increased investment that is reflected in the planned initiatives outlined in the Report on Plans and Priorities of the Correctional Service Canada.

In response to emerging pressures and current challenges, the Portfolio, through consultation and collaboration with its partners, will be developing plans over the coming years for other Government public safety priorities including: Aboriginal peoples, children and youth; victims; substance abuse and critical infrastructure.

We welcome your comments and suggestions. On page 51, you can find a list of CSC contacts and their Internet address where you can obtain further information. It should be noted that each of the Portfolio Agencies prepares its own report to Parliament (with the exception of the CSIS). For further details please consult their documents.

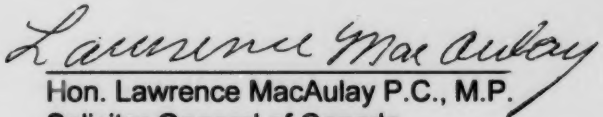

Hon. Lawrence MacAulay P.C., M.P.
Solicitor General of Canada

Commissioner's Message

The Report on Plans and Priorities for the Correctional Service Canada describes how we are working with other partners in Canada's criminal justice system to ensure that our communities are safe places to live.

As an agency within the Portfolio of the Solicitor General, our legislative mandate, articulated in Section 3 of the *Corrections and Conditional Release Act 1992* and reinforced by CSC's Mission Document, is:

> *"...to contribute to the maintenance of a just, peaceful and safe society by:*
>
> *(a) carrying out sentences imposed by courts through the safe and humane custody and supervision of offenders; and*
> *(b) assisting the rehabilitation of offenders and their reintegration into the community as law-abiding citizens through the provision of programs in penitentiaries and in the community."*

This mandate requires that public safety be the paramount consideration in all decisions relating to offenders.

CSC operates within the broader context of the Government of Canada's balanced approach to fighting crime, while remaining sensitive to both global and domestic forces. Canada's crime rate is at its lowest level in 20 years. Since the early 1980's, CSC has halved the recidivism rate for federal offenders on conditional release. The result of our efforts is that federal offenders were responsible for less than 1% of adult convictions in Canada in 1999-00.

Despite these encouraging results, Canada's incarceration rate, at 123 per 100,000 citizens, remains higher than most Western European countries, although significantly less than the U.S. The federal offender population increasingly reflects some of Canada's most socially marginalized populations -- particularly Aboriginal peoples and substance abusers -- which presents many challenges for both institutional population management and reintegration efforts.

In this year's Report, you will see how CSC intends to address some of these issues. Some of our priorities include measures to: address the over-representation of Aboriginal peoples in the federal correctional system; strengthen health care services; improve security operations; advance effective corrections for women; strengthen community corrections infrastructure; upgrade and reengineer outdated information systems; and ensure a competent and professional correctional workforce for the 21st century.

CSC will continue to help ensure that Canada is a safe place to live. Canada's approach to reducing crime is working and CSC is proud to be able to contribute to this effort.

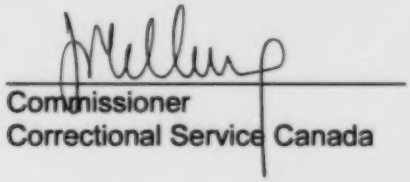

Commissioner
Correctional Service Canada

Management Representation

MANAGEMENT REPRESENTATION/DECLARATION DE LA DIRECTION
Report on Plans and Priorities 2001-2002/Un rapport sur les plans et les priorités 2001-2002

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Correctional Service of Canada.

To the best of my knowledge (and subject to the qualifications below), the information:

- Accurately portrays the Agency's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with Treasury Board policy and instructions and the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Je soumets, en vue de son dépôt au parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 du Service correctionnel du Canada.

A ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :

- Décrivent fidèlement les mandats, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- Sont conformes à la politique et aux instructions du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Name/Nom:_____ Date/Date: MAR 0 1 2001

Section II: DEPARTMENTAL OVERVIEW

2.1 What's New

The Correctional Service Canada recognized several key milestones in this first year of the 21st Century.

July 2000	*Closure of the aging Prison for Women culminated ten years of work following up on the report of the Task Force on Federally Sentenced Women, "Creating Choices". The Task Force recommendations resulted in major changes to the management and accommodation of women offenders in federal corrections. In addition to an on-going accommodation agreement with provincial corrections for women federal offenders in the Province of British Columbia, there are now five women offender institutions located across Canada and an Aboriginal women's Healing Lodge in Western Canada.*
October 2000	*Tabling in the House of Commons of the Government's response to the the report "A Work in Progress: The Corrections and Conditional Release Act" by the Sub-Committee of the Standing Committee on Justice and Human Rights.*
October 2000	*CSC's Addiction Research Division hosted the first Corrections Research Forum on Alcohol and Drug Issues. The forum brought together international, federal and provincial/territorial corrections professionals along with researchers, academics and other experts focussing on solutions to control the supply of drugs in prisons and to reduce the demand for drugs among offender populations.*
December 2000	*Consolidation of CSC activities in the priority areas of community engagement and public participation under a separate Assistant Commissioner reporting directly to the Commissioner.*
January 2001	*Establishment of a CSC Management Learning Centre to ensure a competent, professional workforce that is capable of addressing the emerging and future needs of federal offenders and to enhance training in management and monitoring of compliance with law and policy.*

2.2 Mandate, Roles and Responsibilities

The purpose of the federal correctional system, as articulated in Section 3 of the *Corrections and Conditional Release Act 1992,* is:

> *"...to contribute to the maintenance of a just, peaceful and safe society by:*
>
> *(a) carrying out sentences imposed by courts through the safe and humane custody and supervision of offenders; and*
> *(b) assisting the rehabilitation of offenders and their reintegration into the community as law-abiding citizens through the provision of programs in penitentiaries and in the community."*

In Canada, the federal Justice Department has overall responsibility for legislation governing the criminal justice system, including the Criminal Code. Within that legislative framework, provinces and territories are responsible for the administration of justice (policing and courts) within their jurisdictions and for the administration of sentences for offenders serving sentences of less than two years.

The Correctional Service Canada (CSC), an agency within the Portfolio of the Solicitor General, is responsible for administering sentences for offenders serving sentences of two years or more. The Portfolio also includes the Department of the Solicitor General, the Royal Canadian Mounted Police (the country's national police service), the National Parole Board, the Canadian Security Intelligence Service and the Office of the Correctional Investigator.

CSC currently manages 52 federal penitentiaries; 17 community correctional centres for offenders on conditional release; and 71 parole offices. In addition to federally-operated facilities, CSC manages a wide variety of exchange of service agreements with provincial correctional systems and with Aboriginal communities to provide correctional services and programs for federal offenders. CSC also contracts with non-government agencies which operate 170 community-based residential facilities to address the accommodation needs of released offenders. Each day, there are approximately 21,000 offenders under federal jurisdiction, of whom 13,000 are incarcerated. The remainder are under some form of supervision in the community.

As of March 31, 2000, CSC had approximately 14,000 employees. Of these, 82% work in institutions, 8% provide community supervision services and 10% provide corporate-level management and services. More than 10,000 volunteers provide support in institutions and in the community. These services include tutoring, literacy training, visiting programs, and social, recreational and spiritual activities; as well as providing advice on the development and implementation of correctional policy, programs and practices. Some 500 of these are members of local communities serving on Citizen Advisory Committees (CACs) at each institution

and parole district. CACs provide valuable input to the development of correctional operations and programs from the local community perspective and address community concerns with operational unit heads.

Organization Chart

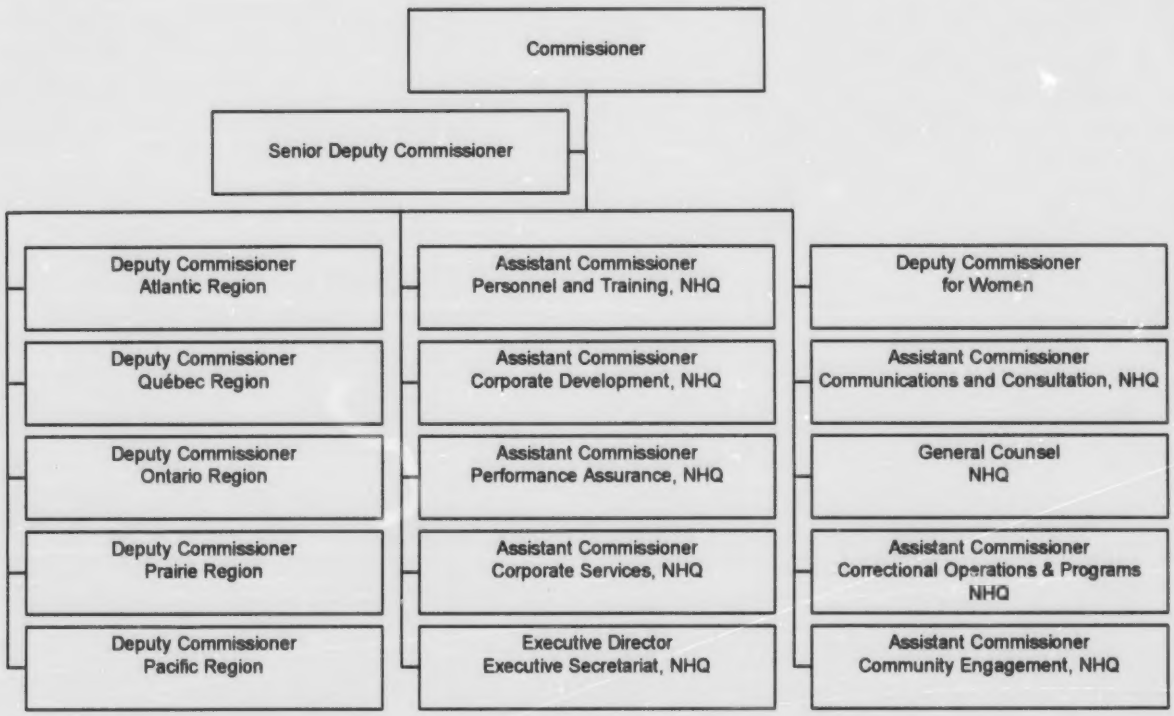

2.3 Departmental/Program Objectives

2.3.1 Program Objective:

The CSC Mission and Program Objective:

"To contribute, as part of the criminal justice system and respecting the rule of law, to the protection of society by actively encouraging and assisting offenders to become law-abiding citizens, while exercising reasonable, safe, secure and humane control."

2.3.2 Business Line Objectives

Care:
To meet the physical and mental health needs of offenders in accordance with all legal requirements.

Custody:
To provide reasonable, safe, secure and humane control of offenders.

Reintegration:
To actively encourage and assist offenders to become law-abiding citizens.

Corporate Services:
To ensure that corporate policies and services exist to govern the programs and activities of the Service and that these are consistent with its stated Mandate and Mission.

2.3.3 Business Line Relationship to Organizational Structure / Accountability

Business Line Accountability	2001-02	
	FTE's	$ millions
Care, Custody and Reintegration *Male Offenders* - Assistant Commissioner, Correctional Operations and Programs *Women Offenders* - Deputy Commissioner for Women	12,113	1,278.0
Corporate Services Shared accountability at National Headquarters	1,695	150.6

2.4 Planning Context

Creating a more inclusive society where all Canadians share opportunity is a key priority for the Government of Canada. Actions and events abroad are having a domestic impact. Global economics, socio-demographic and cultural change, population movements, and rapid technological advances present both opportunities and challenges for public safety. Understanding and coming to terms with the impact will remain a focus of government activity in the years ahead to ensure Canadians feel safe and secure in their communities

The nature of criminal activity is changing along with these new realities. The Government of Canada is focussing on implementing a balanced approach to addressing crime -- focussing on prevention as much as punishment, strengthening penalties for serious crime, and considering the needs of victims. Working with our criminal justice and community partners to address the underlying causes of crime and finding innovative ways to develop solutions for communities will reduce the human and social costs to Canadians.

2.4.1 Canada's Social Development Approach to Justice

Historically, Canada's criminal justice system viewed incarceration, for the most part, as the appropriate response to crime. Recent studies suggest that incarceration, in and of itself, has contributed little to the long-term protection of society and reduction in recidivism. A review[1] of 50 studies involving over 300,000 offenders found that imprisonment was not more effective than community sanctions in reducing recidivism, while longer sentences were associated with small increases in recidivism. Studies from the United Kingdom, the United States and Canada were among those reviewed.

In Canada, attention has been focussed on alternative, restorative, healing approaches to ensure strong, safe communities, generating sentencing reform and entrenchment of restorative justice approaches throughout the criminal justice system. The year 1999 marked one hundred years since the introduction of a conditional release system in Canada, a highly successful program whose potential may be further enhanced with greater partnership and collaboration with community, as well as with all components of the criminal justice system.

The *Corrections and Conditional Release Act (CCRA)* was one component in a wide range of legislation introduced as a result of the federal government "Directions for Reform" initiative in the early 1990`s. The reforms sought a greater integration and balance between the considerations and decisions of the sentencing court and the discretion and decisions of releasing authorities. They were intended to ensure a total penalty which is fair and proportionate to the

[1] *User Report - "The Effects of Prison Sentences on Recidivism", 1999-24, Solicitor General's Department*

crime and to the offender. Changes to conditional release emphasized targeting violent and serious drug offenders for more stringent measures and targeting non-violent offenders for less severe measures based on the primary principle that public safety is of paramount importance in all correctional decision-making. Legislated statements of purpose and principles were designed to guide the consistent development and application of corrections and conditional-release decision-making; and to clarify these for the public, victims, offenders, prison and after-care workers, and other components of the criminal justice system.

The *CCRA* contains specific provisions for the operation of the corrections and conditional release system that differentiate between low-risk and high-risk offenders. It mandates protection of the public as the paramount consideration in all decisions relating to the treatment and release of offenders.

Subsequent legislative amendments in the late 1990's entrenched Canada's broader social development approach to justice in the sentencing provisions of the Criminal Code. The amendments retain the principle of renunciation and the fundamental principle that a sentence must be proportionate to the gravity of the offence and the degree of responsibility of the offender. Section 717 now gives statutory recognition to alternative measures and diversion programs. Section 718(2) sets out aggravating or mitigating circumstances which must be considered in assessing proportionality, with specific consideration to the circumstances of Aboriginal offenders. At the same time, amendments to the *Controlled Drugs and Substances Act* allow for the establishment of "drug courts" to divert certain types of offenders to treatment.

A social development approach to justice continues to be the driving force in the development of federal legislation and policy in the Canadian criminal justice system.

2.4.2 Crime and Incarceration Trends in Canada

Societal demand for correctional services, as reflected in Canada's incarceration rate, remains relatively constant despite reductions in overall crime rates. In 1998-1999 Canada had over 30 million inhabitants, of which approximately 23 million were adults (over 18 years of age).

Crime Rates

In July 2000, the Canadian Centre for Justice Statistics (CCJS) released its report on Canadian Crime Statistics for 1999. Police reported crime decreased for the eighth consecutive year, making the crime rate in 1999 the lowest since

1979. Crime rates declined in most provinces[2] and in each of the nine largest census metropolitan areas.

Overall efforts of the criminal justice system to combat crime show promising results. The CCJS reports declining trends in violent and property crime. The youth crime rate has dropped 21% in the last decade. The only area of increased crime is with drug offences, although enforcement efforts have been strengthened since the early 1990's. Statistics for 1999 reflect:

- Of the 2.4 million Criminal Code incidents reported in 1999, 12% were for violent crimes, 55% were for property crimes and the remaining 33% were for other offences such as mischief, disturbing the peace, prostitution and arson.

- The property crime rate has been decreasing since 1991, with a 6.4% drop in 1999 to 1.3 million incidents. Thefts account for one third of all property crimes.

- The violent crime rate declined for the seventh consecutive year. Common assault (the least serious form of assault) accounted for more than 60% of violent crimes. Sexual assaults accounted for less than 10% of violent crimes, with the vast majority of victims being women. Homicides and attempted murder continue to account for less than 1% of all reported violent crime.

- Robbery is declining and fewer robberies involve firearms. Arson, a type of crime frequently committed by youth, remains the same; prostitution-related incidents are up slightly; and traffic crimes have decreased 4% since 1998, with impaired driving accounting for 63% of these offences.

- The overall police reported rate of drug offences increased 12%. This represents an upward trend, which began in 1994. The vast majority of drug offences involve cannabis -- approximately 75% in 1999. However most of these offences are in combination with other types of offences.

- The total number of youths charged decreased 7% from the previous year (a 5% decline in violent crime and an 11% decline in property crime).

- Property crime accounted for 49% of youth crime, compared to 35% for adults. Twenty-one percent of youths were charged with violent crimes compared to 30% of adults.

Concurrent demographic trends may be the major factor contributing to declining crime rates:

---

[2] *Exceptions: Newfoundland, Prince Edward Island, Nova Scotia, New Brunswick, Yukon Territory, and Northwest Territories.*

- a diminished pool of young people aged 15 to 24, the group likeliest to come into conflict with the law; and
- a growing segment of the population aged 55 and over, a group characterized by very low involvement in crime and the one most fearful of becoming a victim of crime. The segment of the population aged 55 and over is growing on average by 2.5% each year and is projected to increase continuously until 2020.

The result of these concurrent demographic trends may mean lower crime rates in the future while, at the same time, increasing demands for enforcement.

Incarceration Rate[3]

Despite reported declines in the crime rate, incarceration continues to be a fairly common penalty imposed by the courts. Of the approximately 250,000 annual convictions in Canadian adult criminal court cases, 33% result in the imposition of a custodial sentence.

Canada's incarceration rate is going down (from 129 per 100,000 population in 1997 to 123 per 100,000 in 1998) but is still high relative to Western European countries. However, it is still much lower than the United States, where the incarceration rate increased significantly from 649 per 100,000 population in 1997 to 682 per 100,000 in 1998.

On any given day during 1998-99, an average of 151,000 adults were under the supervision of federal and provincial-territorial correctional agencies in Canada, an increase of 3% from the previous year. Some 32,400 offenders were housed in custodial facilities, approximately one-third of these in federal custody. The remaining 118,600 offenders were under some form of community supervision, approximately 7% of whom were under federal supervision.

While total adult convictions have dropped between 1994-95 and 1998-99, the proportion receiving federal sentences (two years or more) has increased by 39%. At the same time, the median length of sentences imposed for crimes against the person, including sexual offences and assaults, increased by 50% and for homicides by 20%.

2.4.3 The Federal Offender Population Profile[4]

The net effect of lower adult convictions and longer sentences is that the federal offender population is remaining relatively stable. On any given day there are

---

[3] *"Corrections and Conditional Release Statistical Overview, November 2000", Solicitor General Department*

[4] *Source (except where noted): "The Safe Return of Offenders to the Community - November 2000", CSC Research Branch*

approximately 13,000 inmates in federal institutions and approximately 8,000 offenders on some form of conditional release in the community. However, the composition of this population is shifting, becoming increasingly reflective of some of Canada's most socially marginalized populations, particularly Aboriginal people, women living in poverty and substance abusers.

- Aboriginal offenders represent a growing proportion of the total federal offender population, reaching almost 15% on March 31, 2000. The most dramatic increase has been in three Western provinces, where Aboriginal offenders now account for 45% of the total federal offender population.

- From March 1997 to March 2000, the total women offender population rose by 17.6%. Women now represent approximately 4% of the total offender population, 60% of whom are under supervision in the community.

- About 70% of federal offenders have substance abuse problems[5], and 12%-15% (over 1,100) have serious problems requiring high intensity intervention. In over 50% of cases, alcohol and drugs are related to offenders' most recent criminal activity. In the case of offenders with severe substance abuse problems, over 90% of their criminal behavior is related to the use of alcohol and drugs. A similar pattern is evident across offenders' criminal histories.

- Infectious diseases among this population are significant. Of the 13,000 inmates residing in CSC institutions as of September 2000[6]:
  - 2,351 (18%) were known to be infected with the Hepatitis C virus;
  - 192 (1.5%) were known to be infected with HIV; and
  - 2,730 (21%) had a positive tuberculin skin test indicating exposure.

- While incarcerated federal offenders are generally younger than the Canadian adult population, the proportion of offenders 50 and over is increasing. Older offenders now comprise 17.3% of the total offender population, of whom 1,534 were incarcerated in October 2000.

- As of October 2000, there were 6,885 federal offenders serving long-term sentences (10 years or more), of whom 3,807 were serving life sentences. Long-term offenders now represent 35% of total incarcerated offenders.

- In the nine-month period February to November 2000, the number of offenders identified as members or associates of gangs and criminal organizations[7], rose from 1,582 to 1,670. They now represent close to 8% of the total offender population.

---

[5] *"Assessing Substance Abusing Offenders for Treatment", Weekes, Moser & Langevin, 1998.*
[6] *Source: Correctional Service Canada, Health Services Branch*
[7] *Source: Correctional Service Canada, Security Branch*

- Additional statistics for offenders incarcerated on December 31, 1999, reflected that, on admission:
    - 18% had been previously hospitalized in a mental health facility prior to admission to federal custody and 9% had a current psychiatric diagnosis;
    - Approximately 80% did not have a high school diploma;
    - Approximately 65% were single;
    - 74% had unstable job histories; and
    - 53% claimed to come from dysfunctional families.

2.4.4 The CSC Correctional Strategy

The key components of CSC's Correctional Strategy, which was developed in the early 1990's, remain valid. Indeed, the re-offence rate for federal offenders during the community supervision phase of their sentence, is now the lowest ever recorded. Convictions for violent offences by offenders on all types of conditional release have dropped 45% over the last six years, from 338 in 1994-95 to 187 in 1999-00.

Components

All decisions throughout the offender's sentence are taken with a view to protecting public safety. CSC's correctional strategy involves four key activities:

- A comprehensive, baseline offender intake assessment to determine security needs, potential for safe reintegration and programming/service needs. This assessment, using research-based tools validated with the federal offender population, is the basis for developing a multi-disciplinary case plan for treatment and intervention throughout the sentence.

- Institutional intervention to address individual risk for reoffending, including the delivery of research-based programs that are demonstrated to be effective in reducing recidivism. A multi-faceted program model offers a broad range of institutional programs varying in intensity and designed to match offenders' needs to enhance treatment effectiveness.

- Risk reassessment for correctional decision-making throughout the sentence, to address public safety and to ensure the least restrictive measure consistent with public safety.

- Community supervision to provide continuity of the individual's correctional plan developed in the institution and to monitor offender progress, based on his/her assessed potential for safe reintegration.

Results

In 1999, total new convictions by federal offenders on supervised conditional release represented less than ½ of 1% of the total adult convictions in Canada. Research-based programming has made a difference. Statistics[8] for 1999-00 reflected:

- **Day parole: 99.2%** did not commit a new violent offence, while 94.4% did not commit any new offence.
- **Full parole: 98.2%** did not commit a new violent offence, while 87.1% did not commit any new offence.
- **Statutory releases: 97.3%** did not commit a new violent offence, while 85.2% did not commit any new offence.
- **Temporary Absences:** Successful completion rates for temporary absences, both escorted and unescorted, are consistently over **99%.**

When comparing recidivism rates in Canada with other systems such as Australia, and England/Wales, where programs are also emphasized, the results are relatively consistent[9]. Within two years of completing their sentences, ex-offenders were convicted of new offences in 30%, 35% and 32% of the cases in Canada, Australia and England/Wales respectively. In jurisdictions where there is less emphasis on programming, such as Texas and New York State, the recidivism rates are higher, at 45% and 42% respectively.

2.4.5 Key Issues and Challenges

Public Perception

Despite reductions in recidivism among federal offenders on conditional release, a survey[10] of 26,000 adults conducted last year by Statistics Canada indicated a lack of confidence in Canada's prison system. For instance, 26% felt prison systems were doing a good job supervising prisoners and 14% felt it was good at helping prisoners become law-abiding. The survey did not distinguish between federal and provincial/territorial prison systems. While CSC is responsible for only 15% of adult offenders, these statistics are disturbing, and indicative of a need for federal and provincial/territorial correctional systems to connect more strongly with Canadians on the mandate, delivery methods and results of their respective systems.

---

[8] *"The Safe Return of Offenders to the Community: Statistical Overview, November 2000", Correctional Service Canada, Research Branch*

[9] *Correctional Service Canada, Research Branch*

[10] *"Public Attitudes Toward the Criminal Justice System", Canadian Centre for Justice Statistics, Juristat, December 4, 2000*

Socio-Demographic Factors

The fastest growing segments of Canada's federal offender population are representative of the most socially-marginalized populations in Canada (eg. Aboriginal people, women living in poverty and substance abusers), presenting many challenges for both institutional population management and reintegration management. The diversity of this population appears to reflect the cumulative effect of socio-economic trends, demographic changes, alternative measures and diversion programs, and sentencing reforms. Within corrections, the term "general population" has become almost obsolete since almost all offenders have some "special needs".

Continued over-representation of Aboriginal peoples in Canada's criminal justice system is a major concern. While they represent only 2.8% of the Canadian population (1996 Census Data), the proportion sentenced to federal custody continues to increase. Aboriginal representation in the 15 to 24 age group, the age group identified as at highest risk of conflict with the law, is anticipated to continue growing given:

- 35% of the Aboriginal population is under the age of 15;
- the average age of the Aboriginal population is 10 years younger than the general population; and
- a higher Aboriginal birth rate.

Creating a more inclusive society for all Canadians and ensuring strong, safe communities suggests CSC focus more broadly on "social integration" since many of these individuals were not fully integrated into communities prior to incarceration. Greater numbers of socially-marginalized populations in the federal correctional system will necessitate a more collaborative approach with communities to build capacity to address the growing needs of this population within the current federal, provincial/territorial and municipal jurisdictional framework.

The fact is federal offenders come from communities and the majority will return to those communities. Innovative approaches to risk/needs management will be necessary to provide seamless support, regardless of jurisdiction for services, in order to maintain community safety.

Organized Crime

Community safety is threatened by activities of gangs and organized crime. Their operations revolve principally around extortion, drugs, money laundering, prostitution, and gambling. Violence and threats of violence characterize their methods of operation. Their presence in institutions is a threat to security due to the potential for increased violence among inmates; intimidation of and violence toward staff; major disturbances; increase in drug trade, with the ensuing impact

on health of individuals and the institutional environment; and extortion of families and friends of inmates.

It is necessary to isolate members and associates of criminal organizations to prevent them from recruiting new members or exercising power and influence within correctional facilities; to encourage members to break their ties with those organizations and to maintain that break; to separate certain gangs due to potential clashes within institutions; and to address the potential for staff intimidation or coercion.

At the same time, police efforts to respond to issues around organized crime are likely to mean more of these offenders are admitted to the federal correctional system, creating additional challenges for corrections. Law enforcement agencies now recognize that when gang problems arise in institutions, there is likely some related activity in the community, and vice versa.

The link between drug smuggling activity and members of gangs and organized crime is also a growing concern for institutions. The concentration of federal offenders with histories of substance abuse is a lucrative "market" for those offenders who have the networks to gain access to drugs.

Substance Abuse

Many offenders are admitted with severe substance abuse problems. These problems have implications for both criminal activity and for offender health. A 1998 study[11] of federal offenders found about 70% have some level of substance abuse problem.

That same study found that the relationship between substance abuse and crime increases dramatically as the severity of offenders' substance abuse problems increases. At the extreme, substance abuse was associated with 97% of the offences committed by offenders with a severe problem. The data also show the rate of readmission for parole violations increases as a function of substance abuse severity. Most significant, given their increasing representation in the offender population, was the profile of substance abuse among women and Aboriginal offenders.

The profile of women offenders' substance abuse problems reflected significant distinctions from male offenders. Fewer women offenders had problems with alcohol (28% compared to 51% for male offenders). However, women offenders with alcohol problems tended to have more substantial or severe problems (12.5% compared to 8% for male offenders). More women offenders reported problems with drugs (65% compared to 48% for male offenders). Again, the pattern for women was more substantial or severe problems (34.9% compared to 16% for male offenders).

---

[11] *"Assessing Substance Abusing Offenders for Treatment", Weekes, Moser & Langevin, 1998.*

The study also found 75% of Aboriginal offenders had more severe problems with alcohol compared to 57% for non-Aboriginal offenders. Higher proportions of Aboriginal offenders also reported intermediate to severe problems with drugs.

Health

As in communities, CSC is facing increased demands for basic health services. Diversion of resources to address immediate and chronic needs and dramatic increases in the costs of treatment are compromising CSC's ability to provide basic services to all offenders.

Indeed, increasing numbers of federal offenders are admitted with more serious health problems, often associated with lengthy histories of substance abuse and poor living conditions. Many have not accessed basic health care prior to incarceration and suffer from multiple chronic health problems with immediate needs. At the same time, the numbers of older offenders is also growing. It is increasingly being recognized that inmate health, particularly for those with infectious diseases or other chronic health problems, is a significant problem, as it has a direct impact on the health of communities.

In particular, urgent action is necessary to address the link between serious substance abuse, particularly injection drug use, and the risk of transmission of infectious diseases. In 1999, Health Canada reported that more than 50% of new HIV/AIDS and Hepatitis C cases in Canada were among injection drug users. Prevalence studies in two federal institutions[12] in 1998 reflected rates of HIV/AIDS at 1-2% and Hepatitis C at 50-80% among injection drug users. The furtive nature of injection drug use, combined with high prevalence rates of infectious diseases, creates a potentially high risk for transmission of these diseases within the institutional environment and to communities after release. Efforts to minimize injection drug use are critical to protect institutional and community public health. Protecting health in prison protects Canadian society as a whole.

Management of Offenders

Distinct operating regimes in institutions and in the community will be necessary to safely manage the increasingly diverse risks and needs presented by the federal offender population. Providing safe, healthy institutions and community public safety means reducing the potential for conflict and violence.

---

[12] *"Springhill Epidimiological Study", Correctional Service Canada; and "HIV, Hepatitis C and Risk Behaviour in a Canadian Medium-Security Federal Penitentiary ", Queen's University HIV Prison Study Group.*

Offender motivation to change is a critical factor in considering these regimes. Those inmates who are motivated to change need to live in an environment that supports learning and that provides opportunities to develop and reinforce new skills and attitudes in preparation for release. More restrictive measures may be necessary for those inmates who are not motivated to change.

Cost of Maintaining Offenders

Accountability to taxpayers for the effective and efficient use of resources is an ongoing responsibility for CSC. While the federal offender population decreased slightly by 0.4% in 1999-00, the average annual cost per federal offender rose 10.2% -- from $47,725 in 1998-99 to $52,597 in 1999-00. Costs associated with the hiring of 1,000 additional correctional officers in the past three years, recent collective agreements, employee benefit plans, offender accommodation and programs, and health care were the primary contributors to these cost increases.

At the institutional level, 89% of costs are non-discretionary, fixed or semi-fixed costs, to maintain personnel, infrastructure and basic services. The remaining 11% of costs are variable based on the number of incarcerated offenders. Given the number of institutions of varying security levels across Canada, only a consistent and significant offender population reduction over a long period of time would generate a reduction in average costs.

Employee Recruitment, Retention and Training

CSC is facing several major challenges to its capability to recruit and retain highly-specialized professionals, particularly psychologists, nursing staff and technology specialists. High turnover due to an aging workforce and a complex work environment has meant increasing demands for both initial and ongoing training of operational staff and managers to ensure public safety and legal accountabilities are met.

Succession plans, including strategies to manage transfer of knowledge, are also necessary to prepare for a major changeover of senior operational staff. Approximately 65% of Wardens will be eligible to retire within the next five years.

An added dimension to these challenges is the need to ensure that the correctional workforce is reflective not only of the diversity of the Canadian population, but also of the offender population. Enhancing Aboriginal recruitment and retention is particularly critical given the need to develop and deliver Aboriginal-based programs and services to those offenders while helping Aboriginal communities build the capacity to deliver correctional services that respond to their needs.

Information Management

CSC requires a robust and sound infrastructure to support federal government initiatives to enhance public safety through development of an Integrated Justice Information System and to enhance citizen-centred service delivery through Government-On-Line.

Changes in legislation, government operations and key case management processes have necessitated a patch-work of costly enhancements to aging systems. The need is particularly acute for updating of CSC's primary Offender Management System to ensure continuity of operations.

Security of networks and operating systems has become a critical priority due to CSC's reliance on technology to support day-to-day operational functions. Redevelopment of information management systems is necessary to meet legislative requirements and to respond to public and political criticism about lack of adequate record keeping in government. Replacement of key financial and human resource management systems is necessary to support full implementation of the government's Financial Information Strategy (FIS) and other results-based management initiatives.

2.4.6 Conclusion

Global and domestic trends in immigration; the emerging knowledge economy and move to e-government; and socio-demographic trends will continue to drive changes to the strategic and operational framework for management of corrections.

CSC intends to "stay the course" on development and delivery of research-based programs and services that are proven to meet the needs of the offender population and to reduce recidivism. Changes to operating regimes will be necessary to address the health and safety of institutional environments and to ensure that offenders make the most productive use of their time while incarcerated.

What is emerging is a larger role for CSC as a visible partner in Canada's public safety and social safety net – a role that will necessitate looking beyond our traditional institutional/community relationships to the broader issue of community development. Innovative approaches will be required to provide seamless support, regardless of jurisdiction, in order to contribute to the quality of life in Canadian communities.

2.5 Departmental Planned Spending

Solicitor General - Correctional Service

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	2002-2003	2003-2004
Budgetary Main Estimates	1,406.9	**1,459.5**	1,485.5	1,486.7
Less: Respendable revenue	86.5	**87.4**	87.4	87.4
Total Main Estimates	1,320.4	**1,372.1**	1,398.1	1,399.3
Adjustments to Planned Spending	54.4	**56.5**	53.0	47.9
Gross Planned Spending	1,374.8	**1,428.6**	1,451.1	1,447.2
Less: Non-respendable revenue	13.4	**14.0**	14.7	15.4
Plus: Cost of services received without charge	54.4	**69.1**	68.6	68.7
Total Planned Spending	1,415.8	**1,483.7**	1,505.0	1,500.5
Full Time Equivalents	13,793	**13,808**	14,072	14,072

2.5 Departmental Planned Spending

Solicitor General - Correctional Service

($ millions)	Forecast 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	2002-2003	2003-2004
Budgetary Main Estimates	1,406.9	**1,459.5**	1,485.5	1,486.7
Less: Respendable revenue	86.5	**87.4**	87.4	87.4
Total Main Estimates	1,320.4	**1,372.1**	1,398.1	1,399.3
Adjustments to Planned Spending	54.4	**56.5**	53.0	47.9
Gross Planned Spending	1,374.8	**1,428.6**	1,451.1	1,447.2
Less: Non-respendable revenue	13.4	**14.0**	14.7	15.4
Plus: Cost of services received without charge	54.4	**69.1**	68.6	68.7
Total Planned Spending	1,415.8	**1,483.7**	1,505.0	1,500.5
Full Time Equivalents	13,793	**13,808**	14,072	14,072

Section III: PLANS, RESULTS, ACTIVITIES & RESOURCES

3.1 Planned Spending and Full-Time Equivalents

Business Line	$millions	Forecast Spending 2000-01	Planned Spending 2001-02	2002-03	2003-04
Care	$	169.8	**170.7**	182.0	184.7
	Full-time Equivalents	1,318	**1,320**	1,400	1.400
Custody	$	628.9	**659.0**	658.0	656.7
	Full-time Equivalents	6,297	**6,305**	6,385	6,385
Reintegration	$	427.8	**448.3**	457.5	450.3
	Full-time Equivalents	4,487	**4,488**	4,538	4,538
Corporate Services	$	148.3	**150.6**	153.6	155.5
	Full-time Equivalents	1,691	**1,695**	1,749	1,749

3.2 Key Results Commitments

Safer Homes, Safer Communities through Effective Corrections

To provide Canadians with:	***Ongoing Planned Results***	***Business Line***
1. A safe and healthy environment for those living and working in the correctional system, as well as members of the public.	*1. Health and safety of those living and working in the correctional system, and the public.* *2. Minimal levels of infectious diseases and harm associated with risky behaviour.* *3. Compliance with applicable provincial/professional health standards*	***CARE***
2. Accommodation and management of offenders that is reasonable, safe, secure and humane and in accordance with the least restrictive option.	*1. Offenders are housed at the appropriate security level.* *2. Security measures that minimize the number of institutional incidents.*	***CUSTODY***
3. Offenders who are safely and effectively reintegrated.	*1. Case preparation processes that optimize the number of offenders prepared for their earliest conditional release dates.* *2. Reintegration measures that: a) Optimize the number of offenders who complete their conditional release without revocation; and b) Minimize the number of community incidents.* *3. Length of time offenders spend in administrative segregation or the Special Handling Unit.* *4. Men, women and Aboriginal offenders are housed in institutions providing programs that respond to their specific needs.*	***REINTEGRATION***
4. Corporate management services support the care, custody and reintegration of offenders, and partnerships promote the achievement of our Mandate and Mission.	*1. Support services provided to the Care, Custody and Reintegration of offenders.* *2. Partnerships that promote the achievement of Mandate and Mission.*	***CORPORATE SERVICES***

3.3 Planned Results, Related Activities and Resources

3.3.1 CARE[13]

Business Line Objective:

To meet the physical and mental health needs of offenders in accordance with all legal requirements.

Business Line Description:

Provision of services related to the needs of the offender population including the provision of physical and mental health care as well as food, clothing and institutional services to offenders.

Corporate Objectives - Planned Results 2001-2002 -- 2003-2004:

1. Implement a comprehensive physical and mental health care strategy, with attention to the special needs of older offenders, and to programs and accommodation to meet the special needs of women offenders.
2. Implement a comprehensive strategy for infectious disease treatment, control and reduction; drug interdiction and intervention practices and increased awareness about communicable diseases and high-risk behaviours.
3. Promote a healthy and safe environment for offenders and staff, visitors and the public at large.

Related Activities and Resources:

Health Care Management

- Completion of a comprehensive review to address health services delivery and administration in federal facilities, including levels of service and access, based on the current profile and projected needs of the offender population.
- Accreditation of institutional health care centres, to ensure delivery of quality care in accordance with legislative requirements to meet professional standards.
- Development and implementation of a recruitment and retention strategy for nursing and clinical staff.

Mental Health Strategy

- Continued implementation of CSC's Mental Health Strategy in collaboration with provincial/territorial and community agencies and resources.

---

[13] *A full review of CSC's "Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS)" is planned for 2001-02 to more clearly support commitments to Canadians within the Planning Context described in Section 2.5 of this Report.*

- Provision of an intensive treatment program for women offenders with mental health problems.
- Provision of a structured living environment at women offender institutions for those offenders who require assistance with daily living or who experience high emotional distress.

CSC Drug Strategy -
Addressing the Link between Substance Abuse and Health
Planned spending of $9.2 million annually for:

- Implementation of an enhanced policy framework to manage and control infectious diseases.
- Enhanced identification of infectious diseases among federal offenders to ensure appropriate intervention and treatment.
- Expansion of the immunization program for Hepatitis B.
- Drug treatment and diagnostic/clinical support for those infected with HIV/AIDS and Hepatitis C.

Palliative Care

- Development of a palliative care program to address the needs of offenders with chronic or debilitating illnesses and those with impaired mobility.

Maintaining a Safe and Healthy Environment

- Implementation of CSC's Sustainable Development Strategy, Revision 2000.

3.3.2 CUSTODY[14]

Business Line Objective:

To provide reasonable, safe, secure and humane control of offenders.

Business Line Description:

Provision of services relating to the supervision, control and sentence administration of offenders, as well as the construction and maintenance of facilities to house offenders.

Corporate Objectives - Planned Results 2001-2002 -- 2003-2004:

1. Align accommodation of offenders to the least restrictive security level in accordance with CCRA obligations and with full consideration of public safety as the paramount consideration in all decision-making;

---

[14] *A full review of CSC's "Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS)" is planned for 2001-02 to more clearly support commitments to Canadians within the Planning Context described in Section 2.5 of this Report.*

2. Reduce the use of double bunking as a permanent accommodation measure.
3. Align accommodation, programs, services and procedures to the respective needs of maximum security and special needs women, as well as of Aboriginal and older offenders.
4. Improve safety for staff, offenders and members of the public.
5. Maintain international recognition for world class custodial operations.

Related Activities and Resources:

Security Operations

- Implementation of approved recommendations from the CSC Security Task Force, focusing on the four aspects of the security framework -- safety, respect, learning and leadership.
- Development and implementation of distinct operational regimes, according to security and program needs of selected segments of the offender population.
- Development and implementation of a revised model for managing security incidents with inmates, including related policies for use of force, medical intervention and integrated crisis management training.

CSC Drug Strategy - Controlling the supply of drugs in penitentiaries

- Acquisition and maintenance of drug detector dogs for all medium and maximum security institutions with total planned spending of $1.4 million over the next three years.
- Enhancement of search and seizure policies and plans and coordination with law enforcement.
- Enhancement of technology to detect drugs (eg. ion scanners).
- Continuation of urinalysis testing, coupled with appropriate measures, to deter drug or alcohol use.

Gangs and Organized Crime

- Identification of offenders with affiliations to gangs and organized crime.
- Development of information sharing protocols with law enforcement agencies via revitalization of the preventive security program, to enhance CSC capacity to collect, analyse and share information and security intelligence within CSC and with criminal justice partners.

Male Offender Accommodation

- Review of inmate accommodation policies and practices to identify further action to reduce double bunking.
- Adjustments to plans for medium and minimum security accommodation for male offenders to address changes in the offender population profile and forecast.
- Upgrading of mental health facilities in the Pacific and Quebec regions.

Women Offender Accommodation

- Construction of secure units at women offender facilities in order to relocate maximum-security women currently housed in male offender facilities.
- Construction of structured living units at women offender facilities to accommodate the special programming and intervention needs of women with severe mental health problems.
- Expansion of community residential accommodation for women offenders.

3.3.3 REINTEGRATION[15]

Business Line Objective:

To actively encourage and assist offenders in becoming law-abiding citizens.

Business Line Description:

Provision of a range of services and programs both in the institutions and community settings designed to promote the reintegration of offenders, including case management, psychological and chaplaincy services, residential services, academic and vocational training, employment and occupational development, living skills, substance abuse and other personal development programs and other programs designed to address specific cultural, social, spiritual and other personal needs.

Corporate Objectives - Planned Results 2001-2002 -- 2003-2004:

1. Completion of appropriate intake assessments and identification of intervention strategies on a timely basis.
2. Increased participation in programs designed to facilitate safe, successful reintegration, including culturally and gender appropriate programming for Aboriginal and Women offenders.
3. Timely, comprehensive preparation for gradual release programs, including a reduction in the percentage of Aboriginal offenders waiving full parole reviews.
4. Plan for the safe, timely and successful reintegration of Aboriginal offenders, including increased use of temporary absence, work release, day and full parole and decreased revocation of conditional release due to reoffending.
5. Increase the involvement of community partners, and increase in the numbers of Aboriginal offenders supervised through Sections 81 and 84 of the *CCRA*.

---

[15] *A full review of CSC's "Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS)" is planned for 2001-02 to more clearly support commitments to Canadians within the Planning Context described in Section 2.5 of this Report.*

Related Activities:

Reintegration Management

- Progress in addressing the recommendations of Auditor General's reports to Parliament on reintegration of offenders.
- Action to respond to the recommendations of Coroner's Inquests and internal CSC investigations of community reoffending involving federal offenders.

Aboriginal Initiatives

Planned spending of $3.3 million in 2001-02 and $5.3 million annually in 2002-03 and 2003-04 for:

- Development of a national infrastructure for consistent delivery of Aboriginal community corrections services through Section 81 and 84 of the *CCRA*.
- Development of additional Aboriginal community capacity to accommodate federal offenders under six new custody agreements.
- Helping Aboriginal communities to develop capacity to assess and implement traditional healing practices that contribute to safe, successful reintegration in a community setting.
- Integrated Aboriginal community-based research initiatives addressing specific offender needs related to substance abuse, sex offenders, cognitive skills, anger management and employment.
- Establishment of a National Aboriginal Working Group comprised of five national Aboriginal organizations to partner with CSC in validating and/or developing new Aboriginal community and institutional correctional policies.

Enhancement of the Community Corrections Infrastructure

Planned spending of $4.0 million in 2001-02 and $2.5 million annually in 2002-03 and 2003-04 for:

- Development and evaluation of supervision options for sub-groups of the offender population (women, persons with disabilities, urban Aboriginal offenders and older offenders).
- Enhancement of services and programs targeted at increasing offender employment in the community via CSC's CORCAN employment program.
- Review and redevelopment of community programs and infrastructure to ensure more closely integrated service delivery.
- Enhancements to community volunteer infrastructure, training and services to support volunteerism in federal corrections.
- Completion of the Task Force on Community Service Centres to review the relationship of CSC with the voluntary sector and to make recommendations on:
  - roles and mechanisms for more effective involvement and capacity of the voluntary sector in providing community-based corrections;
  - the nature, level and methods of service delivery by government and the voluntary sector, including adequacy and appropriateness to address current and future needs; and

- funding levels for residential and non-residential services, including capacity to deliver appropriate levels of service consistent with community and offender needs.

CSC Drug Strategy - Addressing the link between substance abuse and crime

- Implementation of a high-intensity substance abuse program to address the link between serious substance abuse and re-offending at a cost of $1.23 million in 2001-02 and in 2002-03.
- Evaluation of pilot "intensive support units" designed to assist offenders to remain alcohol and drug-free, to ensure effectiveness of these units in achieving results and potential for expansion.

Offender Programs

- Development of institutional capacity to deliver secondary education programs within the next three years to allow all offenders the opportunity to achieve a minimum Grade 12 education, at a cost of $2.52 million in 2001-02, $3.64 million in 2002-03, and $3.33 million annually thereafter.
- Expansion of capacity to conduct learning disabilities assessments and address those needs, in order to enhance the ability of offenders to participate in and benefit from correctional programs, at a cost of $0.97 million in 2001-02 and 2002-03.
- Continuation of international accreditation of core CSC programs and contracted programs to ensure delivery of programs that are demonstrated to be effective in reducing recidivism.

Offender Information

- Redevelopment of the CSC Offender Management System, as part of the Canadian Public Safety Information Network, to enhance connectivity and information sharing with criminal justice partners, at a cost of $11.1 million in 2001-02, $17.1 million in 2002-03, and $12.0 million in 2003-04.

3.3.4 CORPORATE SERVICES[16]

Business Line Objective:

To ensure that corporate policies and services exist to govern the programs and activities of the Service and that these are consistent with its stated Mandate and Mission.

---

[16] *A full review of CSC's "Planning, Reporting and Accountability Structure (PRAS)" is planned for 2001-02 to more clearly support commitments to Canadians within the Planning Context described in Section 2.5 of this Report.*

Business Line Description:

Provision of corporate services such as strategic planning, corporate policy, research, communications, program evaluation, audit, legal services and executive services as well as management services of personnel, finance and administration to ensure that allocated resources are properly utilized, support management decision making, enhanced managerial accountability and operational control.

Corporate Objectives - Planned Results 2001-2002 - 2003-2004:

1. Learning and development opportunities available to all staff.
2. Greater representation of employment equity target groups in management positions.
3. A competent workforce at all levels throughout CSC, and qualified feeder groups to recruit and promote from, including increased representation of Aboriginal employees and other equity target groups throughout the organization. Targets for indeterminate Aboriginal representation are 14% for CX, 14% for WP, 10% for managerial positions and 3.5% for executive positions over the next 3-5 years.
4. Advice and decisions in compliance with the law and policy.
5. Streamlined and integrated policies and effective information management systems.
6. Timeliness of resource allocation and equity in the distribution of resources within the organization and consistent with corporate priorities.
7. Enhanced consultation and partnership with federal/provincial/territorial and international representatives of the criminal justice system.
8. International recognition of CSC as a leader in correctional research, organizational development and program accreditation.
9. Greater number of volunteers actively participating in CSC's operations and in the membership of CSC's Citizen Advisory Committees.
10. Responsive and timely media coverage of CSC activities.

Related Activities[17]**:**

Planning, Reporting and Accountability:

- Review of CSC's strategic direction and the planning, reporting and accountability structure (PRAS), to more clearly support results-based performance in terms of accountability to Canadians, to our clients, and to taxpayers.
- Strengthen the policy framework and related accountability mechanisms to enhance achievement of results, performance monitoring and reporting.

---

[17] *Refer to 'Section IV - Joint Initiatives" for additional information on activities related to this business line.*

- Implement CSC's Financial Information Strategy to improve financial management and accountability.
- Enhance performance monitoring and reporting, including internal audit and evaluation programs.

Recruitment, Retention and Training

- Implement a Correctional Management Learning Centre to ensure a competent, professional management workforce that is capable of addressing the risk and needs of the current offender population and ensuring compliance with law and policy.
- Develop and implement recruitment strategies to meet the needs for non-corrections professionals (eg. nurses, clinical staff, computer specialists).
- Enhance diversity of the correctional workforce to reflect the increasing diversity of the offender population, with a particular focus on increasing Aboriginal representation in the workforce.

Operational and Program Research

- Ongoing research and evaluation of offender programs and reintegration initiatives to ensure their effectiveness in reducing recidivisim.
- Present research findings at international and national fora in order to contribute to correctional learning.

CSC Drug Strategy - Addictions Research

- Research and evaluate CSC Drug Strategy initiatives to ensure their effectiveness in controlling drugs in institutions, in reducing demand for drugs among federal offenders, and in preventing and controlling infectious diseases among the offender population.
- Develop new strategies and approaches to enhance CSC's Drug Strategy, based on collaboration with national and international research organizations, universities and experts in the field of addictions research.

Intergovernmental Affairs

- Continue to develop, monitor and evaluate Exchange of Service Agreements and Memoranda of Understanding with provincial and territorial governments. Planned spending on these agreements totals $24 million annually.
- Provide correctional assistance to other countries (Kosovo, Lithuania) to support Canadian foreign policy.

Community Participation

- Consolidate activities in the key areas of community engagement and public participation to ensure citizen-focused service delivery and engagement in public safety issues.

Government-On-Line

- Implement CSC components of the Government-on-Line initiative to ensure connectivity for Canadians.

Section IV: JOINT INITIATIVES

Governments at all levels are seeking to expand partnerships and streamline delivery of services. The complexity of the environment and the need for governments to address broad socio-economic issues necessitates a wider range of partnerships and collaboration to achieve a higher quality of life for all Canadians. Safe communities are a key component of quality of life.

CSC has a long history of partnerships with organizations involved in the criminal justice system and an extensive network of over 10,000 volunteers who participate in the development and delivery of correctional programs and services. However, the pace and direction of global and domestic change and the evolving role of governments in Canadian society is demanding a broader focus.

4.1 Horizontal Initiatives

4.1.1 Canada's Place in the World

International Corrections Development Program

CSC is recognized in the international corrections/justice community as a correctional leader. The CSC international development program supports Canadian foreign policy which is directed toward contributing to international peace and stability through the promotion of good governance, the protection of human rights, and support for the process of democratization.

CSC's international initiatives are developed in close collaboration with a wide range of domestic and international governmental and non-governmental organizations. Within Canada, these include the federal Department of Justice, Foreign Affairs and International Trade, and the Canadian International Development Agency (CIDA). Non-government organizations include the United Nations; the Organization of American States; the Council of Europe and the Commonwealth Secretariat.

Two multi-year initiatives are underway, one with the United Nations in Kosovo and another with CIDA in Lithuania.

CSC also receives delegations from other countries studying Canada's criminal justice system and the federal correctional system. As a result of these delegations, there have been increasing requests for CSC technical assistance from developing countries and emerging democracies in order to promote and sustain corrections and criminal justice reform. Memoranda of Understanding

are currently in place with such countries as the United Kingdom, Lithuania, and Namibia.

International Restorative Justice Initiatives

Interest and activity in restorative justice is growing world-wide in both developed and developing countries. CSC contributes to the work of two International Round Tables on Restorative Justice and on Restorative Prisons, and has supported the International Student Exchange Program on Restorative Justice involving four Canadian universities.

Most recently, Canada sponsored a draft resolution approved at the 10th United Nations Congress on Crime and the Treatment of Offenders to encourage support for the study and adoption of a set of basic principles on restorative justice. CSC is a member of the Canadian Working Group established to advance this work.

4.1.2 Quality of Life for Canadians

Improving the quality of life for all Canadians means integrating CSC efforts with other federal, provincial/territorial and community efforts to ensure the most effective approaches to achieving this goal. Accountability to Canadians, to our clients and to taxpayers is key. In this context, CSC is contributing to the following strategies under the leadership of other federal departments.

Citizen Engagement/Voluntary Sector Initiatives

More citizen-focused government and enhanced participation of the voluntary sector are priorities for the Government of Canada.

Volunteers have been an integral part of CSC operations for many years. In addition, CSC's Citizen's Advisory Committee model has been recognized by the International Association of Volunteerism as a best practice. To build on these successes, citizen engagement and voluntary sector initiatives have been consolidated under a new sector reporting directly to the Commissioner of Corrections.

CSC will also be involved with the Department of the Solicitor General in initiatives to improve and expand public dialogue, to improve citizen connectivity, to identify best practices and models in partnership with other jurisdictions and stakeholders and to participate in evaluations.

Sustainable Development Strategy

The Government of Canada is committed to improving its capacity to manage and deliver policies, programs and operations that contribute to sustainable development.

CSC has recognized the importance of emerging international standards for managing the environmental impacts of human activity, such as the ISO 14001 standard for Environmental Management Systems which sets out various principles that can contribute to sustainable development. CSC has developed an environmental policy based on these principles.

CSC's Sustainable Development Strategy, Revision 2000, defines the goals, objectives and targets to address the most significant environmental aspects of its' operations and links action plans to accountability for results.

Canada's Drug Strategy

Canada's Drug Strategy positions substance abuse as primarily a health issue rather than solely a criminal issue. It promotes a more balanced approach to not only control the supply of drugs but also to reduce the demand for drugs and alcohol, in order to reduce the harm to society associated with substance abuse.

CSC has realigned its Drug Strategy within this framework, to focus on the links between substance abuse and crime and between substance abuse and health. The ultimate goal is to enhance community safety and public health through an integrated approach. Key partnerships include CSC representation on a variety of federal and joint federal/provincial/territorial committees representing health, law enforcement and correctional systems, as well as non-government organizations such as the Canadian Centre on Substance Abuse and provincial addictions agencies. CSC is also addressing issues through participation in a network of "Health and Enforcement in Partnership" committees at the national and local levels.

Public Health

The Canadian Strategy on HIV/AIDS seeks to address the particular risk for HIV/AIDS and Hepatitis C among women, youth, Aboriginal peoples, prison populations and injection drug users. The high representation of at-risk populations within federal and provincial/territorial correctional systems is a major concern.

CSC, as a partner in the Canadian Strategy on HIV/AIDS (CSHA), is committed to providing optimal health care to all offenders living in the federal correctional system. The National HIV/AIDS Program continues to ensure that the care of HIV-positive offenders is accessible, timely, and appropriate. CSC also

recognizes the critical importance of preventing the transmission of HIV and managing the risks associated with injection drug use, tattooing and piercing, unprotected sex, and other 'high-risk' activities. Every effort is made to ensure that the care, treatment and support of HIV-positive offenders, and the initiatives aimed at preventing further spread of HIV disease are delivered at standards equivalent to those adhered to by care-providers in the community.

CSC has expanded the focus of it's HIV/AIDS program with the appointment of a National Infectious Diseases Coordinator, who chairs an active federal/provincial/territorial Heads of Corrections Sub-Committee on infectious diseases issues. Key partners in managing the issues include the Canadian Public Health Association, Health Canada and provincial/territorial public health departments. Recent initiatives include:

- participation on a federal/provincial/territorial committee to address issues around injection drug use in Canada;
- partnership with the Canadian AIDS Aboriginal Network to address specific Aboriginal issues; and
- collaboration with Health Canada to manage a Tuberculosis prevention and control program for people living and working in federal correctional facilities.

Aboriginal Justice Strategy

The federal government is committed to building a new partnership with Aboriginal peoples that is based on trust, mutual respect and participation in the decision-making process. The role of the government is to provide Aboriginal peoples with the necessary tools to become self-sufficient and self-governing.

CSC, as a partner in Canada's Aboriginal Justice Strategy, is focusing on increasing Aboriginal community capacity to deliver correctional services through provisions contained in the *CCRA*. Key partnerships include national Aboriginal organizations as well as individual Aboriginal communities. Key initiatives include a National Aboriginal Strategy to ensure the provision of programs and services to meet the specific correctional needs of Aboriginal offenders and to increase the number of Aboriginal offenders reintegrated safely into the community. A Framework for the Enhanced Role of Aboriginal Communities provides the administrative parameters under which some or all of the federal correctional components can be transferred to Aboriginal communities.

Canada Public Safety Information Network (CPSIN)

The federal government is committed to working with provinces and territories to integrate criminal justice information systems and to become a model user of information technology. A Deputy Minister-level Steering Committee developed a five-year Action Plan (1999-2004) to create the Canadian Public Safety Information Network (CPSIN) which will serve as the basis for a modern Canada-

wide network of information linking criminal justice agencies to enhance public safety.

The Steering Committee for this project is chaired by the Deputy Solicitor General. Heads of the RCMP, CSC, and NPB represent the agencies. Other representatives in this initiative include:

- Deputy Minister of Citizenship and Immigration Canada;
- Deputy Minister of Justice;
- Commissioner, Canada Customs and Revenue Agency;
- Chief Information Officer, Treasury Board Secretariat;
- Assistant Secretary, Government Operations Sector, Treasury Board Secretariat; and
- Executive Director, Canadian Centre for Justice Statistics.

CSC chairs a Sub-Committee of the federal/provincial/territorial Heads of Corrections to coordinate action and address issues related to this initiative.

"Results for Canadians:
A Management Framework for the Government of Canada"

The Treasury Board, as the management board for the Government of Canada, has committed to management excellence. This commitment includes initiatives in four areas critical to a well-performing public sector:

- Citizen focus: Design, fund and deliver programs and services, and assess their results, from the perspective of the citizen.
- Public Service Values: Respect and reinforce Canadian institutions of democracy and be guided by the highest professional and ethical values.
- Results: A results-based management approach to ensure quality programs, services and policies for Canadians.
- Responsible Spending: Striking a balance between investing in service improvement, maintaining integrity of existing programs, reducing taxes and retiring public debt.

CSC is currently participating on a variety of interdepartmental committees to ensure that development and delivery of services are consistent with this framework.

4.2 Collective Initiatives

Enhancing criminal justice and correctional policy within the framework of "Results for Canadians" requires not only strong partnerships and sharing of information with our federal criminal justice partners, but also with provincial/territorial correctional systems and the international correctional community. Correctional systems in Canada and throughout the world are facing similar challenges.

4.2.1 International Collaboration

Several years ago, CSC developed a process of international program accreditation, in collaboration with Her Majesty's Prison Service and the Scottish Prison Service. Ongoing research and evaluation of programs and services with our international partners will continue to provide new information on effective approaches. CSC continues to build on that learning to develop and refine programs that are proven effective.

In addition, CSC is actively involved as a member of an International Round Table on Corrections Excellence and in the International Corrections and Prisons Association.

4.2.2 Criminal Justice Policy

While the federal Department of Justice (DOJ) maintains responsibility for the legislative framework in Canada, CSC participates in the development of criminal justice policy through consultations and collaboration on key issues. Some of these include[18]:

- organized crime;
- role of victims in the criminal justice system;
- services to victims of crime;
- restorative justice;
- family violence;
- mentally disordered offenders;
- young offenders; and
- diversity, equality and access to justice.

CSC is also working actively with the Royal Canadian Mounted Police to facilitate testing for offenders who meet the criteria for retroactive DNA testing under legislation enacted in July 2000.

4.2.3 Federal/Provincial/Territorial Corrections

CSC is committed to collaborating with provincial/territorial governments to identify ways and means to promote the concepts of Canada's Social Union Framework Agreement. Establishing and maintaining strong co-operative ties with provincial/territorial counterparts is essential to improve correctional management and practices.

---

[18] *A full list of policy issues being addressed by Department of Justice can be found at their web-site.*

Over the past decade, CSC has increased collaborative initiatives with the Provinces and Territories, resulting in a variety of agreements and memoranda of understanding. CSC's Federal/Provincial/Territorial Relations Directorate coordinates and provides expertise in the negotiation and management of these agreements.

Federal/Provincial/Territorial Heads of Corrections meet semi-annually to address common issues and potential initiatives, and the focus of collaborative initiatives is changing. They are no longer primarily custodial in nature. Recent agreements have included components with respect to sharing of information, staff training, programs and community resources, all of which contribute to enhancing the efficiency and effectiveness of correctional services in Canada.

More and more, the Department of the Solicitor General has been taking a very active role in discussions surrounding these collaborative initiatives. Health Canada, the Department of Justice and Indian and Northern Affairs Canada have become active partners with CSC to address common issues and opportunities for collaboration.

4.2.4 Non-Government Organizations

CSC is involved with non-profit agencies such as the John Howard Society of Canada, the Canadian Association of Elizabeth Fry Societies, the Salvation Army and others through contractual agreements for the provision of services to released offenders. Some of these agencies also provide community supervision in remote areas, or residential facilities and programming to offenders with special needs.

CSC will continue to collaborate with these agencies, as well as with national and regional/local organizations on public safety issues, including such organizations as:

- the National Crime Prevention Centre;
- The Federation of Canadian Municipalities;
- National Associations Active in Criminal Justice (NAACJ);
- Canadian Association of Chiefs of Police; and
- Membership on national and local "Health and Enforcement in Partnership" committees across Canada.

Section V- FINANCIAL INFORMATION

Table 5.1: Summary of Capital Spending by Program and Business Line

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Care	0.0	0.6	1.2	1.2
Custody	137.7	142.5	133.0	133.1
Reintegration	16.6	17.4	17.4	17.4
Corporate Services	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	154.3	160.5	151.6	151.7

Table 5.2: Details on Major Capital Projects: Spending by Business Line

Business Line: CUSTODY ($ millions)	Current Estimated Total Cost	Forecast Spending to March 31, 2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Future Years Spending Requirement
A) New Accommodation Projects						
RHC Pacific-Expansion	72.0	19.0	**17.0**	13.0	12.5	10.5
Drummond Expansion	14.5	13.3	**1.2**			
Other Accommodation Projects			**28.9**	28.9	12.5	10.5
Sub-Total (A)		32.3	**47.1**	41.9	25.0	21.0
B) Major Asset Preservation & Infrastructure Projects						
Springhill Institution Refurbish/Replace	30.5	0.5	**5.0**	6.0	7.0	12.0
Collins Bay Institution Refurbish/Replace	56.0	2.0	**5.0**	10.0	14.0	25.0
Cowansville Refurbish/Replace	44.7	0.0	**1.2**	3.2	8.0	32.3
Saskatchewan Penitentiary Refurbish/Replace	80.0	1.0	**3.0**	10.0	15.0	51.0
Redevelop Mountain Institution,	45.0	44.0	**1.0**	0.0	0.0	0.0
Miscellaneous Asset Preservation & Infrastructure Projects			**39.9**			
Sub-Total (B)			**55.1**			
C)Regionally Managed Construction/Maintenance Projects			**30.0**			
D)Capital Program Management			**2.5**			
E)Equipment Portfolios			**12.5**			
F)Repayment of Y2K Loan			**(4.7)**			
Total Capital - CUSTODY			**142.5**			

Business Line: CARE ($ millions)	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditure To March 31 2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Future Years Requirement
E)Equipment Portfolios			**0.6**			
Total Capital - CARE			**0.6**			

Business Line: REINTEGRATION ($ millions)	Currently Estimated Total Cost	Forecast Expenditure To March 31 2001	**Planned Spending 2001-2002**	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004	Future Years Requirement
E)Equipment Portfolios			**17.4**			
Total Capital - REINTEGRATION**			**17.4**			

TOTAL CSC CAPITAL (2001-2002) **160.5**

Table 5.3: Status Report on Major Crown Projects

Refer to: http://www.csc-scc.gc.ca

Table 5.4: Summary of Transfer Payments by Business Line

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Grants :				
Care				
University of Saskatchewan College of Medicine for a psychiatric residency seat	0.1	0.1	0.1	0.1
University of Saskatchewan Department of Psychology for a Chair in Forensic Psychology	0.1	0.1	0.1	0.1
Reintegration				
Grants to Aboriginal Communities for Aboriginal Correctional Programs and Services	0.2	0.2	0.2	0.2
Corporate Services				
Pensions and Other Employee Benefits	0.2	0.2	0.2	0.2
Penitentiary Inmates Accident Compensation	0.1	0.1	0.1	0.1
Total Grants	0.7	0.7	0.7	0.7
Contributions :				
Reintegration				
- Contributions for the purpose of providing parolee services, individual and group inmate services, community education and involvement as they relate to correctional services and other complementary services	3.0	0.7	0.7	0.7
- Payments to Aboriginal Communities for the delivery of Aboriginal Programs and Services	1.2	1.1	1.1	1.1
Total Contributions	4.2	1.8	1.8	1.8
Total Grants and Contributions	4.9	2.5	2.5	2.5

Table 5.5: Sources of Respendable and Non-Respendable Revenue

($ millions)	Forecast Revenue 2000-2001	Planned Revenue 2001-2002	Planned Revenue 2002-2003	Planned Revenue 2003-2004
Respendable revenue				
Corcan				
Manufacturing	25.7	25.2	25.2	25.2
Agribusiness (including forestry)	13.6	13.7	13.7	13.7
Graphics	4.1	5.0	5.0	5.0
Textile	5.1	5.2	5.2	5.2
Construction activities	21.7	22.0	22.0	22.0
Training and Correctional activities	16.3	16.3	16.3	16.3
Total respendable revenue	86.5	87.4	87.4	87.4
Non-respendable revenue				
Proceeds From Sales	8.3	8.4	8.5	8.6
Psychiatric Services - Contracted	0.6	0.6	0.7	0.8
Board & Lodging - Inmates	0.6	0.7	0.8	0.9
Inmate Maintenance Contracted - (Federal - Provincial Agreements)	2.0	2.1	2.2	2.3
Refund of Previous Year's Expenditures	0.3	0.4	0.5	0.6
Adjustment To Payables At Year End	0.5	0.6	0.7	0.8
Other Non-Tax Revenue	1.1	1.2	1.3	1.4
Total non-respendable revenue	13.4	14.0	14.7	15.4
Total Program Revenues	99.9	101.4	102.1	102.8

Table 5.6: Net Cost of Program

($ millions)	Planned 2001-2002	Planned 2002-2003	Planned 2003-2004
Planned Spending (M. E. plus Adjustments)	**1,516.0**		
Plus :			
Services Received Without Charge			
- Accommodation provided by Public Works and Government Services Canada (PWGSC).	8.8	8.6	8.7
- Contributions covering employer's share of insurance premiums and costs paid by TBS.	52.1	51.8	51.9
- Workman's Compensation coverage provided by Human Resources Canada.	6.4	6.3	6.1
- Salary and associated costs of legal services provided by Justice Canada.	1.8	1.9	2.0
	69.1	68.6	68.7
Total Cost of Program	**1,585.1**		
Less :			
Non-respendable revenue	14.0		
Respendable revenue	87.4		
Total Revenue	101.4		
Net Program Cost (Total Planned Spending)	**1,483.7**		

Table 5.7: CORCAN Revolving Fund - Statement of Operations

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Revenues :				
- Corcan Revenues	80.6	80.6	80.6	80.6
- Other Revenues				
Total Revenues	80.6	80.6	80.6	80.6
Expenses :				
- Cost of goods sold	63.6	63.6	63.6	63.6
- Operating expenses	17.1	16.4	15.8	15.8
Total Expenses	80.7	80.0	79.4	79.4
Surplus (deficit)	(0.1)	0.6	1.3	1.3

Table 5.8: CORCAN Revolving Fund - Statement of Changes in Financial Position

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Operating Activities:				
Net Profit (Deficit) Before Extraordinary Items	(0.1)	0.6	1.3	1.3
Add: Items Not Requiring Use of Funds				
- Provision for Employee Termination Benefits	0.3	0.3	0.3	0.3
- Amortization of fixed assets	2.8	2.3	2.3	2.3
- Amortization of deferred charges	0.4	0.1	0.1	0.1
- Allowance for doubtful accounts		0.0		
	3.5	3.3	4.0	4.0
Changes in Current Assets and Liabilities:				
Changes in Other Assets and Liabilities:				
- Deferred Service Charges	4.0	0.5		
- Payment on changes in provision for Employee Termination Benefits	(0.4)	(0.1)	(0.1)	(0.1)
Net Financial Resources Providing by Operating Activities	7.2	3.7	3.9	3.9
Investing Activities:				
Capital Assets Purchased	(0.8)	(3.1)	(3.3)	(3.3)
Net Financial Resources used by Investing Activities	(0.8)	(3.1)	(3.3)	(3.3)
Net Financial Resources used and Change in the Accumulated Net Charge against the Fund's Authority Account during the Year	6.4	0.6	0.6	0.6

Table 5.9: CORCAN Revolving Fund - Projected Use of Authority

($ millions)	Forecast Spending 2000-2001	Planned Spending 2001-2002	Planned Spending 2002-2003	Planned Spending 2003-2004
Authority	45.0	45.0	45.0	45.0
Drawdown :				
- Balance as at April 1	(44.1)	(37.7)	(37.1)	(36.5)
- Projected surplus (drawdown)	6.4	0.6	0.6	0.6
Sub - Total Drawdown	(37.7)	(37.1)	(36.5)	(35.9)
Projected Balance at March 31	7.3	7.9	8.5	9.1

Section VI: OTHER INFORMATION

Statutes and Regulations Currently in Force

Statutes: *Corrections and Conditional Release Act (R.S.C., 1992, c.20, C-4.6)*

Regulations: *Corrections and Conditional Release Regulations*

Contacts for further information:

CSC's External Internet Address: http://www.csc-scc.gc.ca

Marcel Chiasson
Director General, Strategic Planning and Policy
340 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Telephone: (613) 995-4377
Faxsimile: (613) 943-0715

E-Mail: Chiassonmar@csc-scc.gc.ca

Diane Zilkowsky
Acting Director, Strategic Planning
340 Laurier Ave. W.
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Telephone: (613) 995-3027
Faxsimile: (613) 943-0715

E-Mail: zilkowskydl@csc-scc.gc.ca

Definitions

Conditional Release - a supervised release to the community prior to Warrant Expiry Date on either day parole, full parole or statutory release.

Day Parole - a type of conditional release in which offenders are permitted to participate in community-based activities in preparation for full parole or statutory release. The conditions require offenders to return nightly to an institution or a half-way house unless otherwise authorized by the National Parole Board.

Full Parole - a type of conditional release granted by the National Parole Board in which the remainder of the sentence is served under supervision in the community.

Recidivism - commission of a new offence while on supervision in the community. It differs from a revocation for violation of a condition of the parole (a technical revocation where no criminal incident occurred but the offender's risk to public safety was assessed to have required a return to penitentiary)

Statutory Release - refers to a conditional release that is subject to supervision after the offender has served two-thirds of the sentence.

Temporary Absence - permission given to an eligible offender to be away from the normal place of confinement, either escorted or unescorted, for medical, administrative, community service, family contact, personal development for rehabilitative purposes, or compassionate reasons.

Warrant Expiry Date - the date the offender's sentence is completed. Offenders serving life sentences do not have a warrant expiry date and, if granted a conditional release, remain under supervision until their death.

BUDGET DES DÉPENSES

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses
2001-2002

Partie III – Rapport sur les plans et les priorités

Canada

Les documents budgétaires

Chaque année, le gouvernement établit son Budget des dépenses, qui présente l'information à l'appui des autorisations de dépenser demandées au Parlement pour l'affectation des fonds publics. Ces demandes d'autorisations sont présentées officiellement au moyen d'un projet de loi de crédits déposé au Parlement. Le Budget des dépenses qui est déposé à la Chambre des communes par la présidente du Conseil du Trésor, comporte trois parties :

Partie I – Le Plan de dépenses du gouvernement présente un aperçu des dépenses fédérales et résume les rapports entre les principaux éléments du Budget principal des dépenses et le Plan de dépenses (qui figure dans le budget).

Partie II – Le Budget principal des dépenses étaye directement la *Loi de crédits*. Le Budget principal des dépenses énonce les autorisations de dépenser (crédits) et les sommes à inclure dans les projets de loi de crédits que le Parlement doit adopter afin que le gouvernement puisse mettre en applications ses plans de dépenses. Les Parties I et II du Budget des dépenses sont déposées simultanément le 1er mars ou avant.

Partie III – Le Plan de dépenses du ministère est divisé en deux documents :

1) **Les rapports sur les plans et les priorités (RPP)** sont des plans de dépenses établis par chaque ministère et organisme (à l'exception des sociétés d'État). Ces rapports présentent des renseignements plus détaillés au niveau des secteurs d'activité et portent également sur les objectifs, les initiatives et les résultats prévus; il y est fait également mention des besoins connexes en ressources pour une période de trois ans. Les RPP contiennent également des données sur les besoins en ressources humaines, les grands projets d'immobilisations, les subventions et contributions, et les coûts nets des programmes. Ils sont déposés au Parlement par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables des ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Ces documents doivent être déposés au plus tard le 31 mars, pour renvoi aux comités qui font ensuite rapport à la Chambre des communes conformément au paragraphe 81(4) du Règlement.

2) **Les rapports ministériels sur le rendement (RMR)** rendent compte des réalisations de chaque ministère et organisme en fonction des attentes prévues en matière de rendement qui sont indiquées dans leur RPP. Ces rapports sur le rendement, qui portent sur la dernière année financière achevée, sont déposés au Parlement en automne par la présidente du Conseil du Trésor au nom des ministres responsables pour les ministères et des organismes désignés aux annexes I, I.1 et II de la *Loi sur la gestion des finances publiques*.

Le Budget des dépenses, de même que le budget du ministre des Finances, sont le reflet de la planification budgétaire annuelle de l'État et de ses priorités en matière d'affectation des ressources. Ces documents, auxquels viennent s'ajouter par la suite les Comptes publics et les rapports ministériels sur le rendement, aident le Parlement à s'assurer que le gouvernement est dûment comptable de l'affectation et de la gestion des fonds publics.

© Sa Majesté la Reine du Chef du Canada, représentée par
le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux, 2001

En vente au Canada chez votre libraire local ou par la
poste auprès des Éditions du gouvernement du Canada (TPSGC)
Ottawa (Canada) K1A 0S9

Téléphone : 1-800-635-7943
Site Internet : http://publications.tpsgc.gc.ca

No. de catalogue BT31-2/2002-III-44

ISBN 0-660-61477-4

Service correctionnel Canada

Budget des dépenses
2001-02

Partie III - Rapport sur les plans et les priorités

Approuvé:

Laurence MacAulay
Sollicitor général du Canada

Table des matières

SECTION I - MESSAGES 3

Message du ministre 3
Message de la commissaire 4
Declaration de la direction 6

SECTION II: VUE D'ENSEMBLE DU SERVICE 7

2.1 Quoi de Neuf 7
2.2 Mandat, rôles et responsabilités 8
2.3 Objectifs du programme 10
2.3.1 La Mission du SCC 10
2.3.2 Les objectifs des secteurs d'activités 10
2.3.3 Relations entre les secteurs d'activités et la structure organisationnelle / Imputabilité 10
2.4 Context de la planification 11
2.4.1 Approche de la justice du Canada fondée sur le développement social 11
2.4.2 Tendances en matière de criminalité et d'incarcération au Canada 13
2.4.3 Le profil de la population sous responsabilité fédérale 15
2.4.4 La stratégie correctionnelle du SCC 17
2.4.5 Principaux enjeux et défis 18
2.4.6 Conclusion 24
2.5 Dépenses planifiées du Service 25

SECTION III: PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES 26

3.1 Dépenses prévues et équivalents-temps plein 26
3.2 Principaux engagements en fait de résultats escomptés 27
3.3 Résultats prévus, activités et ressources connexes 28
3.3.1 PRISE EN CHARGE 28
3.3.2 GARDE 29
3.3.3 RÉINSERTION SOCIALE 31
3.3.4 GESTION GÉNÉRALE 35

SECTION IV: INITIATIVES CONJOINTES 38

4.1 Initiatives horizontales 38
4.1.1 La place du Canada dans le monde 38
4.1.2 Qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes 39
4.2 Initiatives collectives 43
4.2.1 Collaboration internationale 43
4.2.2 Politiques de justice pénale 44
4.2.3 Services correctionnels fédéraux/provinciaux/territoriaux 44
4.2.4 Organismes non-gouvernementaux 45

SECTION V- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS 46

Tableau 5.1: Dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité ... 46
Tableau 5.2: Dépenses d'immobilisations par secteur d'activité 47
Tableau 5.3: Rapport d'étape sur les grands projets de l'État 48
Tableau 5.4: Détails des paiements de transfert par secteur d'activité 49
Tableau 5.5: Source des recettes disponibles et non disponibles 50
Tableau 5.6: Coût net du programme pour 2000-2001 51
Tableau 5.7: Fonds Renouvelable CORCAN : État des opérations 52
Tableau 5.8: Fonds Renouvelable CORCAN:Évolution de la situation financière 53

Tableau 5.9: Fonds Renouvelable CORCAN: Utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable....54

SECTION VI: INFORMATION ADDITIONNELLE 55

Définitions....56

Section I - MESSAGES

Message du ministre

Les Canadiens attachent une grande importance à la protection et à la sécurité du public qu'ils considèrent comme essentielles à leur qualité de vie. C'est pourquoi, en tant que solliciteur général, je suis déterminé à collaborer avec mes collègues et à poursuivre mes efforts en vue de rehausser la qualité de vie de tous les Canadiens.

Le programme de sécurité du public va au-delà des attributions du Portefeuille du Solliciteur général. Il englobe la participation d'autres ministères et organismes fédéraux, des administrations provinciales, territoriales et municipales, de partenaires des autres pays et des secteurs privé et bénévole. Ces partenariats demeurent un élément essentiel à la mise en œuvre de nos plans et priorités et au renforcement de la sécurité du public.

Au cours des dernières années, les efforts du Portefeuille se sont concentrés sur quatre priorités : lutter contre le crime organisé, préconiser une approche correctionnelle judicieuse, intégrer les systèmes d'information de la justice et encourager les citoyens à s'impliquer. Le gouvernement a récemment concrétisé son engagement à l'égard de ces priorités en augmentant son investissement dans les futures initiatives décrites dans le Rapport sur les plans et priorités du Service correctionnel du Canada.

Au cours des prochaines années, pour faire face aux pressions nouvelles et aux défis actuels, le Portefeuille va élaborer, après consultation et en collaboration avec ses partenaires, des plans visant d'autres priorités gouvernementales touchant la sécurité du public à savoir, les peuples autochtones, les enfants et les jeunes, les victimes, les toxicomanes et l'infrastructure critique.

Nous aimerions connaître vos commentaires et vos suggestions. À la page 55, vous trouverez une liste des personnes-ressources au Service ainsi que notre adresse Internet, où vous pouvez vous adresser pour avoir plus d'information. Il est à souligner que chaque organisme du Portefeuille prépare son propre rapport au Parlement (à l'exception du SCRS). Pour plus de détails, veuillez consulter les documents de ces organismes.

Laurence MacAulay

Hon. Lawrence MacAulay, C.P., député
Solliciteur général du Canada

Message de la commissaire

Le Rapport sur les plans et priorités du Service correctionnel du Canada décrit la manière dont nous collaborons avec d'autres partenaires du système de justice pénale du Canada pour faire en sorte que nos collectivités deviennent des endroits où l'on peut vivre en toute sécurité.

En tant qu'organisme appartenant au Portefeuille du Solliciteur général, nous avons un mandat législatif, formulé dans l'article 3 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* de 1992 et appuyé par le document sur la Mission du SCC, qui est le suivant :

> *« ... contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité par les mesures suivantes :*
>
> *(a) en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines, et*
> *(b) en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois. »*

Aux termes de ce mandat, la sécurité du public doit être l'élément prépondérant dans toutes les décisions visant les délinquants.

Le SCC fonctionne dans le vaste contexte de l'approche équilibrée que suit le gouvernement du Canada à l'égard de la lutte contre le crime tout en restant sensible aux forces aussi bien mondiales que nationales. Le Canada a actuellement le taux de criminalité le plus faible depuis une vingtaine d'années. Depuis le début des années 1980, grâce aux efforts du SCC, le taux de récidive chez les délinquants sous responsabilité fédérale libérés sous condition a diminué de moitié. Grâce à nos efforts, moins de 1 p. 100 seulement des condamnations d'adultes prononcées au Canada en 1999-2000 visaient des délinquants sous responsabilité fédérale.

En dépit de ces résultats encourageants, le taux d'incarcération au Canada, qui est de 123 pour 100 000 citoyens, reste plus élevé que celui de la plupart des pays d'Europe occidentale, bien qu'il soit encore notablement moins élevé que celui des États-Unis. La population des délinquants sous responsabilité fédérale reflète de plus en plus certaines des populations les plus marginalisées socialement – particulièrement les Autochtones et les toxicomanes –, ce qui représente de nombreux défis à la fois pour la gestion de la population carcérale et pour les efforts de réinsertion sociale.

Dans le rapport de cette année, vous verrez comment le SCC prévoit aborder certaines de ces questions. Parmi nos priorités, mentionnons le problème de la

surreprésentation des Autochtones dans le système correctionnel fédéral; le renforcement des services de santé; l'amélioration des activités de sécurité; l'instauration de services correctionnels efficaces pour les femmes; le renforcement de l'infrastructure des services correctionnels dans la collectivité; la mise à niveau et la restructuration de systèmes d'information désuets; la constitution d'une main d'œuvre correctionnelle professionnelle et compétente pour le 21e siècle.

Le SCC continuera d'aider à faire en sorte que le Canada demeure un endroit sûr. La démarche du Canada en vue de la réduction du crime donne de bons résultats et le SCC est fier de contribuer à ces efforts.

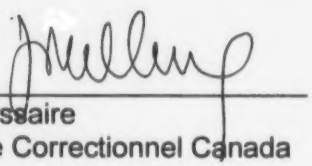

Commissaire
Service Correctionnel Canada

Declaration de la direction

DECLARATION DE LA DIRECTION/MANAGEMENT REPRESENTATION
Un rapport sur les plans et les priorités pour 2001-02/
Report on Plans and Priorities 2001-2002

I submit, for tabling in Parliament, the 2001-2002 Report on Plans and Priorities (RPP) for the Correctional Service of Canada.

To the best of my knowledge (and subject to the qualifications below), the information:

- Accurately portrays the Agency's mandate, plans, priorities, strategies and expected key results of the organization.
- Is consistent with Treasury Board policy and instructions and the disclosure principles contained in the *Guidelines for Preparing a Report on Plans and Priorities.*
- Is comprehensive and accurate.
- Is based on sound underlying departmental information and management systems.

I am satisfied as to the quality assurance processes and procedures used for the RPP's production.

The Planning and Reporting Accountability Structure (PRAS) on which this document is based has been approved by Treasury Board Ministers and is the basis for accountability for the results achieved with the resources and authorities provided.

Je soumets, en vue de son dépôt au parlement, le rapport sur les plans et les priorités de 2001-2002 du Service correctionnel du Canada.

A ma connaissance (et sous réserve des observations ci-dessous), les renseignements :

- Décrivent fidèlement les mandats, plans, priorités, stratégies et résultats clés escomptés de l'organisation.
- Sont conformes à la politique et aux instructions du Conseil du Trésor, ainsi qu'aux principes de divulgation de l'information énoncés dans les *Lignes directrices pour la préparation du Rapport sur les plans et les priorités.*
- Sont complets et exacts.
- Sont fondés sur de bons systèmes d'information et de gestion sous-jacents.

Je suis satisfait des méthodes et procédures d'assurance de la qualité qui ont été utilisées pour produire le RPP.

Les ministres du Conseil du Trésor ont approuvé la structure de planification, de rapport et de responsabilisation (SPRR) sur laquelle s'appuie le document et qui sert de fondement à la reddition de comptes sur les résultats obtenus au moyen des ressources et des pouvoirs fournis.

Nom/Name:_____ Date/Date: MAR 0 1 2001

Section II: VUE D'ENSEMBLE DU SERVICE

2.1 Quoi de Neuf

Le Service correctionnel du Canada a franchi plusieurs étapes importantes pendant la première année du XXI[e] siècle.

Juillet 2000 — *La fermeture de la vieille Prison des femmes a été le point culminant de travaux qui se sont échelonnés sur une période de dix ans après la parution du rapport « La création de choix » du mill groupe d'étude sur les femmes purgeant une peine fédérale. Grâce aux recommandations du groupe d'étude, des modifications importantes ont été apportées à la gestion et au logement des délinquantes dans les établissements correctionnels fédéraux. En plus d'une entente continue avec les services correctionnels de la Colombie britannique portant sur le logement pour femmes délinquantes sous juridiction fédérale, il y a maintenant cinq établissements pour femmes situés à travers le Canada et un pavillon de ressourcement pour délinquantes autochtones dans l'Ouest canadien.*

Octobre 2000 — *Déposition à la Chambre des communes de la réponse du Gouvernement au rapport "En constante évolution: La Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition" par le Sous-comité sur la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition du Comité permanent de la justice et des droits de la personne.*

Octobre 2000 — *La Division de la recherche en toxicomanie du SCC a organisé le premier Forum de recherche sur l'alcool et la toxicomanie dans le domaine des services correctionnels. Le forum a permis de réunir des professionnels du domaine correctionnel du fédéral, des provinces et des territoires et d'autres pays ainsi que des chercheurs, des universitaires et d'autres experts qui ont discuté des solutions à adopter afin de lutter contre l'introduction des drogues dans les prisons et de réduire la demande de drogues au sein de la population carcérale.*

Décembre 2000 — *Raffermissement des projets du SCC dans les domaines prioritaires de l'engagement de la collectivité et de la participation du public sous un commissaire adjoint qui répond directement à la commissaire.*

Janvier 2001 — *Création au SCC d'un centre d'apprentissage en gestion pour se doter d'une main d'oeuvre professionnelle bien formée, capable de répondre aux besoins présents et à venir des délinquants fédéraux et, aussi, améliorer la formation en gestion ainsi que la formation en matière de suivi exercé sur la conformité aux lois et aux politiques.*

2.2 Mandat, rôles et responsabilités

L'objectif du système correctionnel fédéral, énoncé à l'article 3 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* de 1992 est le suivant :

> *« ... contribuer au maintien d'une société juste, vivant en paix et en sécurité par les mesures suivantes :*
>
> *(a) en assurant l'exécution des peines par des mesures de garde et de surveillance sécuritaires et humaines;*
> *(b) en aidant au moyen de programmes appropriés dans les pénitenciers ou dans la collectivité, à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale à titre de citoyens respectueux des lois.»*

Au Canada, les lois régissant le système de justice pénale, y compris le Code criminel, relèvent du ministère fédéral de la Justice. Dans ce cadre législatif, il incombe aux provinces et aux territoires d'administrer la justice (services de police et tribunaux) dans leurs sphères de compétences et d'appliquer les peines infligées aux délinquants purgeant des peines de moins de deux ans.

Le Service correctionnel du Canada (SCC), organisme du portefeuille du Solliciteur général, est chargé d'administrer les peines des délinquants purgeant des peines de deux ans ou plus. Le Portefeuille comprend aussi la Gendarmerie royale du Canada (service de police national du pays), la Commission nationale des libérations conditionnelles, le Service canadien du renseignement de sécurité et le Bureau de l'enquêteur correctionnel.

Le SCC gère actuellement 52 établissements fédéraux, 17 centres correctionnels communautaires pour les délinquants en liberté conditionnelle et 71 bureaux de libération conditionnelle. En plus de gérer des installations sous juridiction fédérale, le SCC gère une vaste gamme d'accords d'échange de services avec des systèmes correctionnels provinciaux et avec des collectivités autochtones visant à procurer des services et des programmes correctionnels aux délinquants fédéraux. Il a également conclu des contrats avec environ 170 établissements résidentiels communautaires exploités par des organismes non gouvernementaux afin de répondre aux besoins en logement des détenus mis en liberté. Chaque jour, le SCC a la charge d'environ 21 000 délinquants sous juridiction fédérale dont 13 000 sont incarcérés, les autres participant à des programmes de mise en liberté sous condition.

Le 31 mars 2000, le SCC avait une effectif d'environ 14 000 fonctionnaires. Quatre-vingt deux pour cent des ceux-ci travaillent en établissement et 8% s'occupent d'assurer des services de surveillance parmi la collectivité et 10% oeuvrent dans la gestion et dans les services au niveau de l'organisation. Plus de 10 000 bénévoles prêtent leur concours pour offrir des services comme le tutorat, l'alphabétisation, les programmes de visites ainsi que les activités sociales, récréatives et spirituelles; on accueille aussi leur avis sur des questions telles que

l'élaboration et la mise en oeuvre des politiques, des pratiques et des programmes correctionnels. Quelque 500 de ces bénévoles appartiennent à des collectivités locales et font partie de comités consultatifs de citoyens (CCC) à chaque établissement et bureau de district du SCC. Les comités consultatifs de citoyens fournissent un apport précieux à l'élaboration des opérations et des programmes du point de vue de la collectivité immédiate et ils échangent avec les responsables des unités opérationnelles au sujet des préoccupations de leur collectivité.

Organigramme

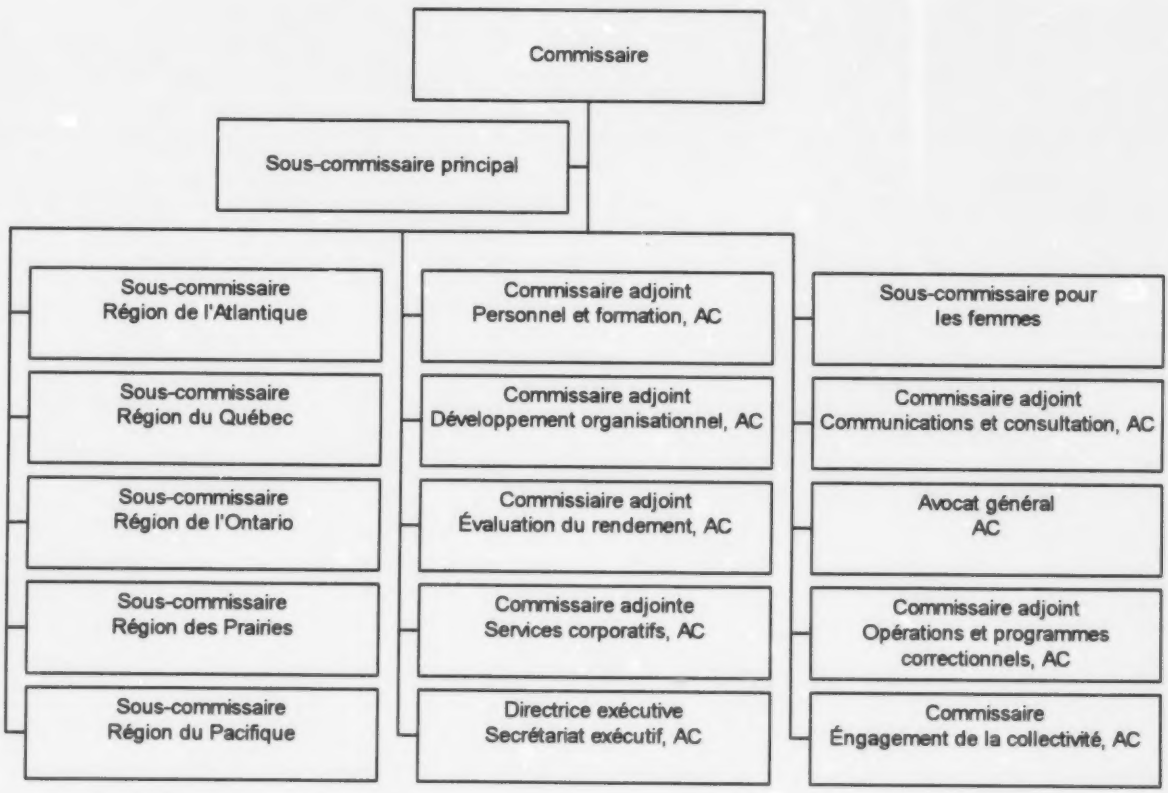

2.3 Objectifs du programme

2.3.1 L'objectif du programme

La Mission du SCC et l'objectif du programme est:

"Contribuer, en tant que composante du système de justice pénal et dans le respect de la règle de droit, à la protection de la société en incitant activement et en aidant les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, tout en exerçant sur eux un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain."

2.3.2 Les objectifs des secteurs d'activités

Prise en charge
Répondre aux besoins des délinquants en matière de santé physique et mentale conformément à toutes les prescriptions juridiques.

Garde
Exercer sur les délinquants un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

Réinsertion sociale
Inciter activement les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois et les aider à le devenir.

Gestion générale
Faire en sorte qu'il y ait des politiques et des services régissant les programmes et les activités du Service et que ceux-ci soient conformes au mandat et à la Mission du Service.

2.3.3 Relations entre les secteurs d'activités et la structure organisationnelle / Imputabilité

Imputabilité pour les secteurs d'activités	2001-02	
	ETP	$ millions
Prise en charge, Garde et Réinsertion sociale Les délinquants - Commissaire adjoint, Opérations et programmes correctionnels Les délinquantes - Sous-commissaire pour les femmes	12,113	1,278.0
Gestion organisationnelle Imputabilité conjointe à l'Administration centrale	1,695	150.6

2.4 Context de la planification

L'une des priorités toute première du gouvernement du Canada est de créer une société plus englobante qui permette à tous les Canadiens, à toutes les Canadiennes, de partager les occasions qui s'offrent à nous. L'action et les évènements qui se produisent à l'étranger ont une incidence au pays. La mondialisation du fait économique, les changements socio-démographiques et culturels, et les progrès technologiques rapides créent des occasions mais aussi des défis pour la sécurité du public. Comprendre et saisir la portée de ces incidences demeurera au coeur de l'activité gouvernementale dans les années à venir dans le but de nous assurer que tous les Canadiens et toutes les Canadiennes se sentent en sécurité au sein de communautés sûres.

La nature de l'activité criminelle se modifie en même temps que ces réalitiés nouvelles. Le gouvernement du Canada s'exerce à actualiser une méthode équilibrée dans sa lutte contre le crime, en se concentrant sur la prévention autant que sur les sanctions, en augmentant les sanctions pour les crimes graves, et en s'attardant sur les besoins des victimes. Oeuvrer avec nos partenaires dans le domaine de la justice pénale et dans la collectivité pour cerner les causes du crime et découvrir des moyens de concevoir des solutions pour les collectivités diminuera les coûts humains et sociaux pour les Canadiens et les Canadiennes.

2.4.1 Approche de la justice du Canada fondée sur le développement social

Au Canada, le système de justice pénale a longtemps considéré l'incarcération comme la meilleure solution à la criminalité. Des études récentes laissent entrevoir que l'incarcération a peu contribué à la protection à long terme de la société et à la réduction de la récidive. Un examen[1] de 50 études portant sur plus de 300 000 délinquants, l'emprisonnement n'est pas plus efficace que les sanctions communautaires face à la réduction de la récidive tandis que les peines plus longues entraînent de légères augmentations de la récidive.

On met davantage l'accent à l'heure actuelle sur les solutions de rechange, la justice réparatrice et le ressourcement pour nous doter de collectivités fortes et plus sûres. Cela a mené à la réforme de la détermination de la peine et au recours à la justice réparatrice dans le système de justice pénale. L'année 1999 a marqué le centenaire du régime de mise en liberté sous condition au Canada; il s'agit d'un programme couronné de succès dont les possibilités peuvent être accrues si la collectivité ainsi que tous les intervenants du système de justice pénale collaborent et y participent davantage.

---

[1] *Rapport de l'Usager - "Les effets des peines de prison sur la récidive", 1999-3, Ministère du Solliciteur général.*

La *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* (LSCMLC) promulguée en 1992 est l'une des nombreuses lois adoptées dans le cadre de l'initiative « Vers une réforme » du gouvernement fédéral au début des années 1990. La réforme visait à mieux harmoniser les facteurs pris en considération ainsi que les décisions du tribunal ayant déterminé la peine, d'une part, et le pouvoir discrétionnaire et les décisions des autorités responsables de la mise en liberté, d'autre part. La réforme vise à assurer une peine englobante qui soit juste pour le délinquant et proportionnelle au délit commis. Les modifications de la mise en liberté sous condition prévoyaient des mesures plus rigoureuses dans le cas des délinquants violents et des auteurs de délits graves en matière de drogue et des mesures moins contraignantes pour les auteurs de délits non violents, compatibles avec le règle de fond qui veut que la sécurité du public arrive en premier dans toute décision touchant le domaine correctionnel. L'objet et les principes énoncés dans la loi devaient servir à uniformiser la prise de décision et l'application en matière correctionnelle et de mise en liberté sous condition et à donner des précisions à ce sujet au public, aux victimes, aux délinquants, au personnel des pénitenciers et de l'aide postpénale ainsi qu'aux autres intervenants du système de justice pénale.

L'adoption de la LSCMLC fur accompagnée de certaines dispositions concernant le fonctionnement du système correctionnel et de mise en liberté sous condition qui visaient à établir une distinction entre les délinquants à faible risque et les délinquants à risque élevé. Elle repose sur le principe selon lequel la protection du public est le principal facteur à prendre en considération dans toutes les décisions concernant le traitement et la mise en liberté des délinquants.

Les modifications législatives apportées à la fin des années 1990 ont permis d'enchâsser l'approche de la justice fondée sur le développement social dans les dispositions du *Code criminel* sur la détermination de la peine. Les modifications conservent le principe de la renonciation et le principe fondamental selon lequel la peine doit être proportionnelle à la gravité de l'infraction et au degré de responsabilité du délinquant. Cependant, l'article 717 prévoit maintenant des mesures de rechange et des programmes de déjudiciarisation. Le paragraphe 718(2) prévoit des circonstances aggravantes ou atténuantes qui doivent être prises en considération dans l'évaluation de la peine proportionnelle à infliger, en tenant compte particulièrement de la situation des délinquants autochtones. Par ailleurs, les modifications à la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances* permettent l'établissement de « tribunaux pour traiter des cas de drogues » qui ont pour objet d'orienter certains types de délinquants vers le traitement plutôt que vers les cours.

L'approche de la justice fondée sur le développement social continue d'être l'élément moteur de l'élaboration de la législation et de la politique fédérales applicables au système de justice pénale au Canada.

2.4.2 Tendances en matière de criminalité et d'incarcération au Canada

Comme en témoigne le taux d'incarcération au Canada, la demande de services correctionnels demeure relativement constante en dépit de la réduction des taux de criminalité. En 1998-1999, le Canada comptait plus de 30 millions d'habitants, dont environ 23 millions étaient des adultes, soit de plus de 18 ans.

Taux de criminalité

En juillet 2000, le Centre canadien de la statistique juridique (CCSJ) a fait paraître sa publication intitulée *Statistiques sur la criminalité au Canada, 1999*. La police a signalé que le taux de criminalité avait diminué pour la huitième année consécutive, le taux enregistré en 1999 étant le plus faible depuis 1979. Le taux de criminalité a baissé dans la plupart des provinces[2] et dans chacune des neuf principales régions métropolitaines de recensement du Canada.

De façon générale, les efforts de lutte contre la criminlaité du système de justice pénale laissent entrevoir des résultats encourageants. Le compte-rendu du CCSJ sur les tendances en matière de crimes avec violence et de crimes contre la propriété révèle une tendance à la diminution. Le taux de criminalité chez les jeunes a chuté de 21% au cours de la dernière décennie. Le seul domaine où le taux de criminalité a augmenté est celui des infractions relatives aux narcotiques, bien qu'on y ait consacré plus d'efforts depuis les années 1990. Les données de 1999 révèlent que:

- Sur les 2,4 millions d'infractions au Code criminel signalées en 1999, 12 % étaient des crimes avec violence, 55 % des crimes contre la propriété, et les autres, soit 33 %, furent des infractions telles que méfaits, avoir troublé la paix, prostitution et incendies criminels.

- Le taux de crime contre la propriété diminue depuis 1991; il a baissé de 6,4 % en 1999 pour s'établir à 1,3 million. Les vols constituent le tiers des crimes contre la propriété.

- Le taux de crime avec violence a diminué pour la septième année consécutive. Les voies de fait simples, la forme de voie de fait la moins grave, représentaient plus de 60 % des crimes avec violence. Les agressions sexuelles constituaient moins de 10 % des crimes avec violence, la grande majorité des victimes étant des femmes. Les homicides et les tentatives de meurtres continuent de représenter moins de 1 % des crimes avec violence enregistrés.

- Le nombre de vols qualifiés diminue, et moins de vols de ce genre sont commis avec une arme à feu. Le taux d' incendies criminels, crime souvent commis par

[2] *A l'exception de Terre-neuve, l'Ile du Prince-Edouard, la Nouvelle Ecosse, le Yukon et les Territoires du nord-ouest.*

des jeunes, demeure inchangé; le nombre d'incidents liés à la prostitution a augmenté légèrement et les infractions au code de la route ont diminué de 4 % depuis 1998, la conduite en état d'ébriété représentant 63 % de ces infractions.

- Le taux d'infractions en matière de drogue enregistré par la police a augmenté de 12 %. Il s'agit d'une tendance à la hausse, qui s'est amorcée en 1994. La majorité des infractions en matière de drogue concernent le cannabis – environ 75 % en 1999. Cependant, la plupart de ces infractions ont été commises en même temps que d'autres genres d'infractions.

- Le nombre total de jeunes accusés a diminué de 7 % par rapport à l'année précédente, soit une baisse de 5 % du nombre de crimes avec violence et de 11 % du nombre de crimes contre la propriété.

- Les crimes contre la propriété représentaient 49 % des crimes commis par les jeunes, contre 35 % chez les adultes. Vingt et un pour cent des jeunes ont été accusés de crimes avec violence contre 30 % des adultes.

Le facteur qui contribue le plus à la baisse des taux de criminalité est peut-être de nature démographique:

- la diminution du nombre de jeunes de 15 à 24 ans, le groupe le plus susceptible d'avoir des démêlés avec la justice;

- le segment de la population âgée de 55 ans ou plus, groupe don't l'implication dans le crime est très bas et qui est, par ailleurs, le plus inquiet de devenir victime du crime. Le groupe de 55 ans et plus croît en moyenne de 2,5 % par année et il devrait, selon les projections, augmenter de façon continue jusqu'en 2020.

Le résultat de ces deux tendances démographiques coexistantes pourrait laisser entrevoir des taux de criminalité moindre pour l'avenir, tout en créant une demande accrue pour une application plus ferme de la loi.

Taux d'incarcération[3]

Malgré la baisse du taux de criminalité, la peine d'incarcération imposée par les tribunaux demeure fréquente. Sur environ 250 000 condamnations prononcées chaque année par les tribunaux criminels pour adultes, 33 % comportent l'imposition d'une peine d'emprisonnement.

Le taux d'incarcération du Canada, ayant diminué de 129 par 100 000 habitants en 1997 à 123 par 100 000 habitants en 1998, est encore élevé par rapport à celui de la plupart des pays d'Europe occidentale. Il est toutefois beaucoup

[3] *Le retour en toute sécurité dans la communauté, Aperçu statistique, novembre 2000, Ministère du Solliciteur général*

moins élevé que le taux des États-Unis qui est passé de 649 par 100,000 habitants en 1997 à 682 par 100 000 habitants en 1998.

À tout moment en 1998-1999, 151 000 adultes en moyenne étaient assujettis à la surveillance des organismes correctionnels fédéral, provinciaux/territoriaux au Canada, soit une hausse de 3 % par rapport à l'année précédente. Quelque 32 400 délinquants résidaient dans des établissements de détention; environ un tiers de ceux-ci se trouvaient sous garde fédérale. Les autres délinquants, 118 600 faisaient l'objet d'une forme ou d'une autre de surveillance communautaire, dont 7% environ se trouvaient sous surveillance fédérale.

Alors que les condamnations d'adultes ont chuté de 1994-1995 à 1998-1999, on constate une hausse de 39 % de la proportion des délinquants qui se sont vu infliger une peine à purger dans un pénitencier, soit, de deux ans ou plus. Par ailleurs, la durée médiane des peines imposées aux auteurs de crimes contre la personne, y compris les infractions sexuelles et les voies de fait, a augmenté de 50 % et, dans le cas des homicides, de 20 %.

2.4.3 Le profil de la population sous responsabilité fédérale[4]

L'incidence d'un nombre moindre de condamnations d'adultes mais de peines plus longues est que la population de délinquants sous juridiction fédérale conserve une relative statbilité. La population sous responsabilité fédérale demeure relativement stable. À tout moment, il y a environ 13 000 détenus dans les établissements fédéraux alors qu'environ 8 000 délinquants sont assujettis à une forme ou une autre délargissement dans la collectivité. Toutefois, la composition de cette population évolue; elle reflète de plus en plus certaines des populations les plus marginalisées sur le plan social au Canada, en particulier les peuples autochtones, les femmes vivant dans le pauvreté et les toxicomanes.

- Les délinquants autochtones constituent une proportion de plus en plus importante de la population totale de délinquants sous responsabilité fédérale, atteignant les 15 % le 31 mars 2000. La hausse la plus spectaculaire a été enregistrée dans trois provinces de l'Ouest, où les délinquants autochtones représentent maintenant 45 % de la population sous responsabilité fédérale.

- De mars 1997 à mars 2000, la population délinquante féminine, incarcérée et sous surveillance, a augmenté de 17,6 %. Les femmes représentent maintenant environ 4 % de la population délinquante au total; 60% de celle-ci se trouve en surveillance dans la collectivité.

---

[4] *Source, sauf si indiqué: "Le retour en toute sécurité des délinquants dans la communauté - novembre 2000", SCC, Direction de la recherche*

- Environ 70 % des délinquants sous responsabilité fédérale éprouvent des problèmes d'abus d'alcool ou d'autres drogues[5], et 12 %-15%, soit plus de 1 100 d'entre eux, ont des problèmes graves qui nécessitent une intervention et des soins intensifs. Dans plus de 50 % des cas, l'alcool et la drogue ont un lien avec l'implication des délinquants dans leur délit le plus récent. Dans le cas de délinquants qui éprouvent des problèmes graves de consommation d'alcool ou de drogue, plus de 90 % de leur implication criminelle a un lien avec l'usage de l'alcool et de la drogue. On relève parmi les antécédents criminels des délinquants une tendance évidente semblable.

- L'incidence des maladies infectieuses chez cette population est élevée. Sur les 13 000 détenus résidant dans les établissements du SCC en septembre 2000[6]:
    - 2351 (18%) étaient diagnostiqués cas d'Hépatite C;
    - 192 (1,5%) étaient diagnostiqués cas de VIH;
    - 2730 (21%) ont eu une réaction cutanée tuberculinique positive indiquant qu'ils ont été exposés à la tuberculose.

- Bien que les détenus purgeant une peine dans les pénitenciers sont en général plus jeunes que la population canadienne adulte, la proportion des délinquants âgés de 50 ans et plus s'accroît. Les délinquants agés constituent maintenant 17,3 % de la population au total; 1534 parmi ceux-ci étaient incarcérés en octobre 2000.

- En octobre 2000, il y avait 6885 détenus sous responsabilité fédérale purgeant une peine à long term, soit de 10 ans ou plus. Les délinquants à long terme forment maintenant 35 % de la population carcérale au total. De ce nombre, 3 807 purgeaient une peine d'une durée à perpétuité.

- Au cours de la période de février à novembre 2000, le nombre de délinquants reconnus comme membres de bandes ou associés à des bandes et à des organisations criminelles[7], s'est accru de 1582 à 1670. Ils forment maintenant près de 8 % de la population des délinquants dans sa totalité.

- Autres statistiques touchant les délinquants incarcérés le 31 décembre 1999 - on note que, à l'admission:
    - 18 % avaient été hospitalisés auparavant dans un établissement psychiatrique, et 9 % souffrent actuellement d'une maladie mentale;
    - Environ 80% des délinquants ne détiennent pas un diplôme d'école secondaire;
    - Environ 65% sont célibataires;

---

[5] *"Evaluation des délinquants toxicomanes en vue d'un traitement", Weekes, Moser & Langevin, 1998*

[6] *Source: Direction des soins de santé, Service correctionnel du Canada*

[7] *Source: Direction de la sécurité, Service correctionnel du Canada*

- 74% ont un dossier occupationnel instable; et
- 53% soutiennent qu'ils proviennent de familles dysfonctionnelles.

2.4.4 La stratégie correctionnelle du SCC

Les éléments primordiaux de la stratégie correctionnelle du SCC, qui a été élaborée au début des années 1990, demeurent valides. Les résultats sont éloquents. En effet, le taux de récidive des délinquants sous responsabilité fédérale est maintenant le plus faible jamais enregistré. Le taux de condamnation des auteurs de crimes avec violence bénéficiant de tous les genres de mise en liberté sous condition a diminué de 45 % au cours des six dernières années, de 338 en 1994-1995 à 187 en 1999-2000.

Éléments

Toute décision prise au cours de la peine que purge le délinquant l'est en gardant d'abord bien en perspective la protection de la société. La stratégie correctionnelle du SCC comprend quatre activités de premier plan:

- une évaluation du délinquant dès la réception pour établir ses besoins en matière de sécurité, de son potentiel de réinsertion et de ses besoins en matière services et de programmes. Cette évaluation, faisant appel à des outils fondés sur la recherche, validés à même la population des délinquants, jette la fondation qui permet d' élaborer un plan de traitement et d'intervention multidisciplinaire tout au long de la peine.

- L'intervention institutionnelle portant sur le risque de récidive que présente le délinquant, y compris la prestation de programmes fondés sur la recherche et qui se sont avérés efficaces pour contrer la récidive. Un modèle polyvalent a été conçu afin d'offrir une gamme étendue de programmes d'intensité variable pouvant répondre aux besoins des délinquants et améliorer l'efficacité du traitement.

- La réévaluation du risque face au processus de décision durant la peine toute entière, dans le but d'assurer la sécurité du public et d'assurer qu'on aura recours à la solution la moins contraignante, en gardant bien à l'esprit la sécurité du public.

- La surveillance parmi la collectivité afin d'assurer la continuité du plan correctionnel du délinquant élaboré dans l'établissement et de faire un suivi du progrès du délinquant, en s'appuyant sur son potentiel évalué de réinsertion sociale.

Résultats

En 1999, les délinquants sous responsabilité fédérale en liberté surveillée ont commis moins de 0,5 d'un pour cent (1) % des condamnations au Canada. Les programmes fondés sur la recherche font toute la différence. Voici les statistiques de l999-2000[8]:

- **Semi-liberté: 99,2%** n'ont pas commis un nouveau délit de nature violente, alors que 94,4 % n'ont pas récidivé,
- **Libération conditionnelle totale: 98,2%** n'ont pas commis un autre délit de nature violente, alors que 87,1 % des délinquants n'ont pas récidivé
- **Mise en liberté d'office: 97,3%** n'ont pas commis de délit de nature violente, alors que 85,2 % n'ont pas récidivé.
- **Permission de sortir:** Le taux de succès des congés provisoires, avec escorte et sous escorte, continue de dépasser les **99%**.

La comparaison des taux de récidive du Canada à ceux d'autres systèmes comme ceux de l'Australie, de l'Angleterre et du pays de Galles, où l'on met également l'accent sur les programmes, permet de constater que les résultats sont assez constant[9]. Dans les deux années suivant l'échéance de leur peine, les délinquants ont été reconnus coupables de nouvelles infractions dans 30 %, 35 % et 32 % des cas au Canada, en Australie et en Angleterre/pays de Galles respectivement. Dans les États où l'on met moins l'accent sur les programmes, comme le Texas et l'État de New York, les taux de récidive sont plus élevés, soit 45 % et 42 % respectivement.

2.4.5 Principaux enjeux et défis

Perception du public

En dépit de la réduction de la récidive des délinquants sous responsabilité fédérale en liberté sous condition, selon un sondage[10] mené l'an dernier auprès de 26 000 adultes par Statistique Canada, les Canadiens ne font pas confiance au système carcéral du Canada. A titre d'exemple, seulement 26 % estimaient que le système carcéral permet de surveiller efficacement les prisoniers et seulement 14% croyaient qu'il aidait les détenus à devenir des citoyens respectueux des lois. Le sondage ne faisait pas de distinction entre les prisons fédérales, provinciales/territoriales. Même si seulement 15% des délinquants incarcérés relèvent du SCC, ces statistiques sont alarmantes et elles indiquent que les systèmes carcéraux fédéral et provinciaux/territoriaux doivent

---

[8] *"Le retour en toutesécurité des délinquants dans la communauté, Aperçustatistique, novembre 2000", Service correctionnel du Canada, Direction de la recherche.*

[9] *Service correctionnel du Canada, Direction de la recherche*

[10] *"Attitudes du public envers le système de justice pénale", Centre canadien pour les statistiques sur la justice, Juristat, 4 décembre 2000*

communiquer plus de renseignements aux Canadiens sur le programme correctionnel.

Facteurs socio-démographiques

Les segments de la population sous responsabilité fédérale du Canada qui croissent le plus rapidement sont représentatifs des populations les plus marginalisées sur le plan social au Canada, c.-à-d., les peuples autochtones, les femmes vivant dans la pauvreté et les toxicomanes. Ils présentent de nombreux défis tant pour la gestion de la population en établissement que pour la réinsertion sociale. La diversité de cette population semble refléter l'effet cumulatif des tendances socio-économiques, des changements démographiques, des mesures de rechange et des programmes de déjudiciarisation ainsi que de la réforme de la détermination de la peine. Dans le système correctionnel, l'expression « population générale » est devenue presque désuète, car presque tous les délinquants ont des « besoins particuliers ».

La surreprésentation des peuples autochtones qui se poursuit dans le système de justice pénale présente une préoccupation de tout premier plan. Bien qu'ils ne constituent que 2,8 % de la population du Canada, selon le recensement de 1996, la proportion des Autochtones condamnés à une peine dans un pénitencier fédéral continue d'augmenter. Il est à prévoir que la représentation des Autochtones du groupe des 15 à 24 ans, groupe reconnu comme étant le plus susceptible de se retrouver en conflit avec la loi, continuera d'augmenter car :

- 35 % des Autochtones ont moins de 15 ans;
- les Autochtones ont en moyenne 10 ans de moins que la population générale;
- les Autochtones ont un taux de natalité plus élevé.

Créer une société plus englobante pour tous les Canadiens et toutes les Canadiennes et nous doter de collectivités fortes et sûres donnent également à penser que le SCC devrait se concentrer plus résolument sur la « réinsertion sociale des délinquants » vu que bon nombre de ces individus n'étaient pas été intégrés à la collectivité avant leur incarcération. Le nombre plus élevé de populations marginalisées sur le plan social dans le système correctionnel fédéral exigera une façon de faire plus collaboratrice avec les collectivités dans l'espoir de construire le potentiel pour répondre aux besoins grandissants de ces populations dans le cadre des compétences fédérales, provinciales/territoriales et municipales actuelles.

Les délinquants fédéraux proviennent des collectivités et la grande majorité réintègrent la collectivité. Il faudra trouver des façons novatrices de gérer le risque et les besoins pour offrir un soutien sans faille, quelle que soit la sphère de compétence en matière de services, afin que les délinquants puissent demeurer dans la collectivité, en toute sécurité.

Crime organisé

Les activités des bandes et des membres du crime organisé menacent la sécurité de la société. Il s'agit principalement d'extorsion, de trafic de drogues, de blanchiment d'argent, de prostitution et de jeux de hasard. Leurs méthodes se caractérisent par la violence et la menace de violence. Leur présence dans les établissements est une menace pour la sécurité compte tenu du potentiel de violence accrue entre les détenus, de l'intimidation du personnel et de la violence contre celui-ci, des troubles en établissement, de l'accroissement du trafic de narcotiques, ce qui résulte en une incidence sur la santé des individus et sur le milieu carcéral, ainsi qu'en l'extorsion d'argent auprès des familles et des amis des détenus.

Il est nécessaire d'isoler les membres de gangs criminalisés, et leurs associés, dans le but de les empêcher de recruter de nouveaux membres ou d'exercer leur pouvoir et leur influence au sein des installations correctionnelles, d'encourager leurs membres de rompre leurs liens avec ces organizations et de maintenir cette rupture pour de bon, de séparer certains gangs pour prévenir des affrontements en établissement, et pour répondre au potentiel d'intimidation et de coercition du personnel.

Par ailleurs, les efforts que déploie la police pour réprimer les activités du crime organisé risquent d'accroître le nombre de ces délinquants dans le système correctionnel fédéral et d'entraîner des défis supplémentaires pour les services correctionnels. Les forces de l'ordre reconnaissent maintenant que lorsque des problèmes de bandes surgissent dans les établissements, il y a probablement des activités connexes dans la collectivité, et vice versa.

Le lien entre le trafic des stupéfiants et les membres des bandes et du crime organisé constitue également une préoccupation de plus en plus vive pour les établissements. La concentration de délinquants sous responsabilité fédérale ayant déjà consommé abusivement de l'alcool et d'autres drogues est un « marché » lucratif pour les délinquants qui disposent de réseaux leur permettant d'avoir accès aux drogues.

Abus d'alcool ou d'autres drogues

Bon nombre de délinquants sont admis qui ont des problème graves de toxicomanie. Ces problèmes ont une incidence tant sur l'activité criminelle que sur la santé des délinquants. Selon une étude réalisée en 1998 auprès des délinquants sous responsabilité fédérale[11], 70% ont un quelconque problème de toxicomanie.

---

[11] *«Evaluation des délinquants toxicomanes en vue d'un traitement», Weekes, Moser et Langevin, 1998.*

Cette même étude a découvert que les liens entre l'abus d'alcool ou d'autres drogues et le crime sont proportionnels à la gravité des problèmes d'abus d'alcool ou d'autres drogues des délinquants. Dans les cas extrêmes, l'abus d'alcool ou d'autres drogues était associé à 97 % des infractions commises par les délinquants ayant un problème grave. Les données montrent également que le taux de réincarcération des délinquants ayant violé les conditions de leur libération conditionnelle augmente en fonction de la gravité de l'abus d'alcool ou d'autres drogues. Le profil des délinquantes et des délinquants autochtones en matière d'abus d'alcool ou d'autres drogues était d'autant plus important que ceux-ci constituent une proportion de plus en plus forte de la population carcérale.

Le profil des délinquantes qui consomment abusivement de l'alcool et d'autres drogues est très différent de celui des délinquants. Moins de délinquantes éprouvaient des problèmes d'alcoolisme, soit 28 % contre 51 % des délinquants. Cependant, les délinquantes ayant des problèmes d'alcoolisme avaient généralement des problèmes plus graves, soit 12,5 % contre 8 % des délinquants. Un plus grand nombre de délinquantes ont déclaré des problèmes de toxicomanie, soit 65 % contre 48 % des délinquants. Encore une fois, les délinquantes avaient des problèmes plus graves que les hommes, soit 34,9 % contre 16 % des délinquants.

L'étude a également révélé que 75 % des délinquants autochtones avaient des problèmes d'alcoolisme plus graves que les délinquants non autochtones, soit 57 %. De plus fortes proportions de délinquants autochtones ont également signalé des problèmes moyens ou graves de toxicomanie.

Santé

Tout comme dans les collectivités, le SCC est confronté à des demandes croissantes de soins de santé essentiels. Le réaménagement des ressources dans l'espoir de répondre aux besoins immédiats et chroniques et la hausse spectaculaire des coûts de traitement compromettent encore davantage la capacité du SCC d'offrir des services de santé de base à tous les délinquants.

En effet, de plus en plus de délinquants qui sont incarcérés dans les pénitenciers fédéraux éprouvent des problèmes de santé plus graves, souvent parce qu'ils ont consommé abusivement de l'alcool ou d'autres drogues pendant de longues périodes et qu'ils ont connu de piètres conditions d'existence. Bon nombre n'avaient pas accès à des soins de santé de base avant leur incarcération et souffrent de multiples problèmes de santé chroniques qui exigent des soins immédiats. Par ailleurs, le nombre de délinquants âgés présentant des besoins de soins de santé spéciaux augmente. L'état de santé des détenus, on le reconnait de plus en plus, en particulier ceux qui sont atteints de maladies infectieuses ou qui ont d'autres problèmes de santé chroniques, présente un problème sérieux, vu qu'il a une incidence directe sur la santé des collectivités .

Il faut, d'une façon spéciale, prendre de toute urgence des mesures pour aborder le lien entre l'abus grave d'alcool et d'autres drogues, en particulier l'usage de drogues injectables, et le risque de transmission des maladies infectieuses. En 1999, Santé Canada a signalé que plus de 50 % des nouveaux cas de VIH/sida et d'hépatite C au Canada se trouvaient parmi les utilisateurs de drogues injectables. Selon des études de prévalence réalisées dans deux établissements[12] en 1998, les taux de VIH/sida s'établissaient entre 1 et 2 % et ceux de l'hépatite C, entre 70 et 80 % chez les utilisateurs de drogues injectables. L'usage en catimini de drogues injectables, joint à ce taux à prévalence élevée, présente un risque grave de transmission de maladies infectieuses au sein du milieu institutionnel ainsi qu'aux collectivités suite à l'élargissement du délinquant. Il est primordial pour protéger la santé dans les établissements et parmi le public de réduire au minimum l'usage de drogues injectables. En protégeant la santé dans les établissements nous protégeons la santé du public en général.

Gestion des délinquants

Il faudra mettre en œuvre des régimes opérationnels distincts dans les établissements et dans la collectivité pour pouvoir gérer en toute sécurité les risques et les besoins de plus en plus variés des délinquants sous responsabilité fédérale. La création d'un milieu de vie sûr et sain dans les établissements et le maintien de la sécurité du public permettent de réduire les risques de conflit et de violence.

La volonté des délinquants de changer est un facteur dont il faut absolument tenir compte lorsqu'on envisage ces régimes. Les délinquants qui sont motivés à changer doivent vivre dans un milieu qui est propice à l'apprentissage et qui leur fournit des occasions d'acquérir et de perfectionner de nouvelles compétences et attitudes en vue de leur mise en liberté. Il peut être nécessaire d'adopter des mesures plus restrictives dans le cas des délinquants qui ne sont pas motivés à changer.

Coût du maintien des délinquants

L'imputabilité aux contribuables pour un usage efficace et économique des ressources constitue une responsasbilité constante pour le SCC. Bien que la population des délinquants ait diminué de 0, 4 % en 1999-2000, le coût annuel moyen pour un délinquant sous garde fédérale s'est accru de 10, 2 %, soit de 47,725$ en 1998-999 à 52,597$ en 1999-2000. Les dépenses reliées à l'embauche de 1 000 agents de correction au cours des trois dernières années, les conventions collectives récentes, les plans d'avantages sociaux pour les

[12] *Etude épidémiologique à Springhill", Service correctionnel du Canada; et "VIH, hépatite C et comportement à risque dans un pénitencier fédéral canadien à sécurité moyenne", Groupe d'étude du VIH dans les prisons, Université Queen's*

fonctionnaires, le logement et les programmes pour les délinquants et les soins de santé expliquent en grande partie l'accroissement de ces dépenses.

Ainsi, 89% des coûts des établisements sont non-discrétionnaires, fixes ou semi-fixes, soit pour le maintien du personnel, de l'infrastructure et des services essentiels. Quant au pourcentage de 11% restant, ces coûts sont variables, dépendant qu'ils sont du nombre de détenus. Compte tenu du nombre d'établissements de différents niveau de sécurité à la grandeur du Canada, seule une diminution constante et importante de la population des délinquants qui se poursuivrait pendant une longue période de temps pourrait entraîner des économies.

Recrutement, fidélisation et formation des employés

Le SCC éprouve beaucoup de difficulté à recruter et à fidéliser des professionnels hautement spécialisés, en particulier des psychologues, du personnel infirmier et des informaticiens. En raison du taux de roulement élevé attribuable au vieillissement des effectifs et du milieu de travail complexe, il faut consacrer des efforts plus grands à la formation initiale et continue du personnel opérationnel et des gestionnaires pour assurer la sécurité du public et l'imputabilité conformément aux dispositions législatives.

La planification de la relève, qui comprend des stratégies pour gérer la transmission de la connaissance, est également essentielle dans le but de nous préparer à un changement majeur parmi le personnel cadre dans les opérations. Environ 65% des directeurs seront admissibles à la retraite d'ici les cinq prochaines années.

Un aspect nouveau vient s'ajouter à ce défi; il s'agit du besoin d'assurer que la diversité de notre main d'oeuvre correctionnelle reflète non seulement la diversité de la population du Canada mais aussi de la population des délinquants. Favoriser le recrutement parmi les Autochtones et la fidélisation de ceux-ci est crucial vu qu'il nous faut concevoir et fournir des programmes et des services aux délinquants autochtones tout en aidant les collectivités autochtones à se bâtir une capacité pour offrir des services qui correspondent à leurs besoins.

Technologie de l'information

Le SCC a besoin d'une infrastructure robuste et fiable pour appuyer ses stratégies visant à mieux communiquer aux forces de l'ordre les renseignements sur les questions relatives au crime organisé et préparer le SCC à relever le défi du Gouvernement "en-ligne".

En raison du rythme accéléré des modifications à la législation et aux processus clés de gestion des cas, il a fallu apporter une série d'améliorations coûteuses

aux systèmes vieillissants pour assurer la continuité des opérations correctionnelles. Le besoin de mettre à jour le Système de gestion des détenus (SGD) si nous voulons assurer la poursuite de nos opérations est pressant.

La sécurité des réseaux et des systèmes opérationnels est devenue une priorité essentielle, car le SCC fait appel à la technologie pour appuyer ses fonctions opérationnelles quotidiennes. Il faut remanier le système de gestion des dossiers pour répondre aux critiques du public et de la classe politique visant les lacunes de la tenue des dossiers dans l'administration publique. Il faut remplacer les principaux systèmes financiers pour appuyer la mise en œuvre complète de la stratégie d'information financière (SIF) de l'État et autres projets de la gestion axés sur les résultats.

2.4.6 Conclusion

Les tendances mondiales et de l'intérieur en matière d'immigration, la nouvelle économie du savoir et l'avènement de l'État électronique, et les tendances socio-démographiques, continueront d'influer directement sur le cadre stratégique et opérationnel de gestion des services correctionnels.

Le SCC entend « maintenir le cap » sur l'élaboration et la prestation de programmes et de services fondés sur la recherche et qui sont bien établis comme étant capables de répondre aux besoins de la population carcérale et de réduire la récidive. Il faudra apporter des modifications aux régimes en place dans le but de répondre aux exigences en matière de santé et de sécurité du milieu institutionnel et de voir à ce que les délinquants fassent le meilleur usage possible de leur temps d'incarcéraiton.

Le SCC est appelé à jouer un rôle plus important à titre de partenaire visible dans le domaine de la sécurité publique et dans le cadre du filet de sécurité sociale au Canada – à cette fin, nous devrons aller au-delà de nos traditionnelles relations établissement/ collectivité pour aborder la question plus englobante du développement de la collectivité. Il faudra recourir à des approches novatrices pour offrir un soutien sans faille, quelle que soit la sphère de compétence, afin de contribuer à la qualité de vie parmi les collectivités canadiennes.

2.5 Dépenses planifiées du Service

Solliciteur géneral - Service correctionnel

(millions $)	Prévisons dépenses 2000-2001	Dépenses planifiées 2001-02	2002-03	2003-04
Budget principal des dépenses	1,406.9	**1,459.5**	1,485.5	1,486.7
Moins: Recettes disponibles	86.5	**87.4**	87.4	87.4
Total du budget principal des dépenses	1,320.4	**1,372.1**	1,398.1	1,399.3
Ajustements aux dépenses	54.4	**56.5**	53.0	47.9
	1,374.8	**1,428.6**	1,451.1	1,447.2
Moins: Recettes non-disponibles	13.4	**14.0**	14.7	15.4
Plus: Coût des services reçus sans frais	54.4	**69.1**	68.6	68.7
Total des dépenses planifiées	1,415.8	**1,483.7**	1,505.0	1,500.5
Équivalents-temps plein	13,793	**13,808**	14,072	14,072

2.5 Dépenses planifiées du Service

Solliciteur géneral - Service correctionnel

(millions $)	Prévisons dépenses 2000-2001	Dépenses planifiées 2001-02	2002-03	2003-04
Budget principal des dépenses	1,406.9	**1,459.5**	1,485.5	1,486.7
Moins: Recettes disponibles	86.5	**87.4**	87.4	87.4
Total du budget principal des dépenses	1,320.4	**1,372.1**	1,398.1	1,399.3
Ajustements aux dépenses	54.4	**56.5**	53.0	47.9
	1,374.8	**1,428.6**	1,451.1	1,447.2
Moins: Recettes non-disponibles	13.4	**14.0**	14.7	15.4
Plus: Coût des services reçus sans frais	54.4	**69.1**	68.6	68.7
Total des dépenses planifiées	1,415.8	**1,483.7**	1,505.0	1,500.5
Équivalents-temps plein	13,793	**13,808**	14,072	14,072

Section III: PLANS, RÉSULTATS, ACTIVITÉS ET RESSOURCES

3.1 Dépenses prévues et équivalents-temps plein

Secteur d'activités	millions$	Dépenses prévues 2000-01	Dépenses planifiées 2001-02	2002-03	2003-04
Prise en charge	$	169.8	**170.7**	182.0	184.7
	Équivalents-temps plein	1,318	**1,320**	1,400	1.400
Garde	$	628.9	**659.0**	658.0	656.7
	Équivalents-temps plein	6,297	**6,305**	6,385	6,385
Réinsertion sociale	$	427.8	**448.3**	457.5	450.3
	Équivalents-temps plein	4,487	**4,488**	4,538	4,538
Gestion générale	$	148.3	**150.6**	153.6	155.5
	Équivalents-temps plein	1,691	**1,695**	1,749	1,749

3.2 Principaux engagements en fait de résultats escomptés

Des Foyers et des collectivités sûres grâce à une approche correctionnelle judicieuse

Fournir aux Canadiens:	Résultats permanents prévus	Secteurs d'activité
1. Environnement sûr et sain pour ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel ainsi que pour le grand public.	*1. Santé et sécurité de ceux et celles qui vivent et travaillent dans le système correctionnel ainsi que du public.* *2. Niveaux minimums de maladies infectieuses et de préjudices causés par un comportement à risque.* *3. Conformité aux normes de santé professionnelles et provinciales en vigueur*	***PRISE EN CHARGE***
2. Logement et gestion des délinquants qui soient raisonnables, sûrs, sécuritaires et humains, le tout conformément aux mesures les moins contraignantes possibles.	*1. Logement des délinquants au niveau approprié de sécurité.* *2. Mesures de sécurité qui réduisent au minimum le nombre d'incidents dans les établissements.*	***GARDE***
3. Réinsertion sociale des délinquants efficace et en toute sécurité. *	*1. Processus de préparation des cas qui optimise le nombre de délinquants préparés en vue de leur mise en liberté sous condition la plus rapide possible.* *2. Mesures de réinsertion sociale : a) qui optimisent le nombre de délinquants qui terminent leur mise en liberté sous condition sans révocation; et, b) qui réduisent au minimum le nombre d'incidents dans la collectivité.* *3. Période passée par les délinquants en isolement préventif ou dans l'Unité spéciale de détention.* *4. Logement des délinquants, des délinquantes et des délinquants autochtones dans des établissements qui offrent des programmes répondant à leurs besoins particuliers.*	***RÉINSERTION SOCIALE***
4. Services de gestion corporative qui viennent appuyer la prise en charge, la garde et la réinsertiion des délinquants, et les partenariats favorisent la réalisation de notre mandat et de notre Mission.	*1. Services de soutien offerts pour la prise en charge, la garde et la réinsertion sociale des délinquants.* *2. Partenariats qui favorisent la réalisation du mandat et de la Mission.*	**GESTION GÉNÉRAUX**

3.3 Résultats prévus, activités et ressources connexes

3.3.1 PRISE EN CHARGE[13]

Objectif du secteur d'activité:

Répondre aux besoins des délinquants en matière de santé physique et mentale conformément à toutes les prescriptions juridiques.

Description du secteur d'activité:

Prestation de services liés aux besoins des déliquants, notamment des services de santé physique et mentale, des services alimentaires et vestimentaires ainsi que d'autres services aux délinquants incarcérés.

Résultats planifiés des objectifs corporatifs pour la période 2001-2002 – 2003-2004:

1. Actualiser une stratégie globale en matière de soins de santé physique et mentale, en accordant un soin particulier aux besoins spéciaux des délinquants âgés, ainsi qu'aux programmes et au logement répondant aux besoins spéciaux des délinquantes.
2. Actualiser une stratégie globale de traitement et de réduction des maladies infectieuses, interdiction des drogues et pratiques d'intervention, et sensibilisation accrue aux maladies transmissibles et au comportement à risque élevé.
3. Favoriser et maintenir un environnement sain et sécuritaire pour les délinquants et le personnel, les visiteurs et le grand public.

Activités connexes et les ressources:

Gestion des Soins de santé

- Réalisation d'un examen exhaustif de la prestation et de l'administration des services de santé dans les établissements fédéraux, y compris les niveaux de service et d'accès, d'après le profil actuel et les besoins prévus de la population des délinquants.
- Accréditation des centres de santé institutionnelle pour offrir des soins de qualité conformément aux exigences juridiques et, ainsi, satisfaire aux normes professionnelles.

---

[13] *Un examen complet du "Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR)" du SCC est prévu pour 2001-2002 dans le but d'offrir un appui plus clair aux engagements aux Canadiens et aux Canadiennes dans le Contexte de planification expliqué à la section 2.4 de ce rapport.*

- Établissement d'une stratégie de recrutement et de fidélisation du personnel infirmier et du personnel clinique.

Stratégie en matière de santé mentale

- Poursuite de la mise en œuvre de la Stratégie en matière de santé mentale du SCC de concert avec les provinces et les territoires ainsi qu'avec les organismes et les ressources communautaires.
- Mise en œuvre d'un programme de traitement intensif pour les délinquantes présentant des problèmes de santé mentale.
- La création, dans les établissements pour femmes, d'un environnement structuré à l'intention des délinquantes ayant besoin d'assistance dans leur vie quotidienne ou éprouvant des troubles émotionnels graves.

Stratégie anti-drogue du SCC - Examen du lien entre toxicomanie et santé

Des dépenses de 9,2 millions de dollars sont prévues annuellement pour:

- Mise en œuvre d'un cadre de politiques améliorées pour la gestion et la lutte contre les maladies infectieuses.
- Amélioration de la surveillance des maladies infectieuses parmi les délinquants sous juridiction fédérale et ainsi fournir des interventions et un traitement adéquats
- Élargissement du programme d'immunisation pour l'hépitate B.
- Traitement des toxicomanes, soutien du diagnostic et soutien clinique des délinquants atteints du VIH/SIDA et de l'hépatite C.

Soins palliatifs

- Elaboration d'un programme de soins palliatifs axé sur les besoins des délinquants présentant des maladies chroniques ou débilitantes ainsi que les délinquants qui sont en perte d'autonomie.

Maintenir un environnement sûr et sain

- Mise en place de la Stratégie de développement durable du SCC, Révision 2000.

3.3.2 GARDE[14]

Objectif du secteur d'activité:

Exercer sur les délinquants un contrôle raisonnable, sûr, sécuritaire et humain.

---

[14] *Un examen complet du "Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR)" du SCC est prévu pour 2001-2002 dans le but d'offrir un appui plus clair aux engagements aux Canadiens et aux Canadiennes dans le Contexte de planification expliqué à la section 2.4 de ce rapport..*

Description du secteur d'activité:

Prestation de services relatifs à la surveillance, au contrôle et à l'administration de la peine des délinquants. Construction et entretien des installations servant à loger les détenus.

Résultats planifiés des objectifs corporatifs pour la période 2001-2002 – 2003-2004:

1. S'assurer que le logement du délinquant soit établi selon le niveau le moins contraignant possible en vertu aux dispositions de la Loi sur le SCMLC et aux préoccupations primordiales par rapport à la sécurité de la société dans toute prise de décision.
2. Diminuer le recours à la double occupation des cellules comme mesure permanente de logement.
3. Rendre plus conforme le logement, les programmes, les services et les procédures aux besoins respectifs des femmes en sécurité maximale ou ayant des besoins particuliers, ainsi qu'aux besoins des délinquants autochtones et âgés.
4. Amélioration de la sécurité du personnel, des délinquants et du public.
5. Conserver la reconnaissance internationale d'opérations de détention de qualité mondiale.

Activités connexes et les ressources:

Opérations de sécurité

- Mise en place des recommandations approuvées du Groupe de travail sur la sécurité qui se concentrent sur quatre aspects du cadre de sécurité - sécurité, respect, apprentissage, leadership.
- Elaboration et mise en oeuvre de régimes opérationnels différenciés selon les besoins de certains groupes de la population en matière de sécurité et de programmes.
- Élaboration et mise en œuvre d'un modèle révisé de gestion des incidents de sécurité dans lesquels sont impliqués les détenus, y compris les politiques sur l'usage de la force, les interventions médicales et la formation intégrée en matière de gestion de crises.

Stratégie anti-drogue du SCC -
contrôle de l'approvisionnement en narcotique dans les pénitenciers

- Acquisition et entretien de chiens-détecteurs de narcotique pour tous les établissements à sécurité moyenne et maximale au cours des trois prochaines années et des dépenses totales prévues de 1,4 million de dollars.
- Amélioration des politiques sur les fouilles et les saisies, les plans et la coordination avec les forces de l'ordre.
- Amélioration de la technologie pour la détection des narcotiques, v. g., instruments de balayage par ion.

- Maintien des tests d'analyse d'urine et des dispositions disciplinaires adéquates en guise de dissuasion contre l'usage de l'alcool et des narcotiques.

Gangs et crime organisé
- Identification des délinquants affiliés à des gangs et au crime organisé.
- Elaboraton de protocoles de partage de renseignements avec les forces de l'ordre par le truchement de la revitalisation du programme de sécurité préventive dans le but d'améliorer la capacité du SCC de colliger et d'analyser de l'information ainsi que le renseignement de sécurité au sein du SCC et de communiquer ceux-ci à l'interne et aux partenaires du système de justice pénale.

Logement des délinquants
- Examen des politiques et des pratiques en fait de logement des détenus dans le but de cerner de nouvelles mesures pour diminuer la double occupation.
- Modifications aux plans de logements de niveaux medium et minimum pour les délinquants pour répondre aux variations du profil de la population carcérale et des prévisions au sujet de celle-ci.
- Amélioration des établissements psychiatriques dans les régions du Pacifique et du Québec.

Logement des délinquantes

Construction d'unités de garde en milieu fermé dans les établissements pour les femmes afin de reloger les délinquantes en sécurité maximale qui résident actuellement dans les établissements pour hommes.
- Construction d'unités d'habitation à environnement structuré dans les établissements pour femmes afin de répondre aux besoins en matière de programmes spéciaux et d'intervention auprès des femmes ayant de graves problèmes de santé mentale.
- Accroître la capacité résidentielle dans la collectivité pour les délinquantes.

3.3.3 RÉINSERTION SOCIALE[15]

Objectif du secteur d'activité:

Inciter activement les délinquants à devenir des citoyens respectueux des lois, et les aider à le devenir.

---

[15] *Un examen complet du "Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR)" du SCC est prévu pour 2001-2002 dans le but d'offrir un appui plus clair aux engagements aux Canadiens et aux Canadiennes dans le Contexte de planification expliqué à la section 2.4 de ce rapport.*

Description du secteur d'activité:

Prestation de services et mise en oeuvre de programmes à l'intérieur et à l'extérieur des établissements pour favoriser la réinsertion sociale des délinquants, notamment la gestion des cas, les services des psychologues et des aumôniers, les services residentiels, la formation générale et professionnelle, les emplois et le perfectionnement professionnel, l'acquisition des compétences psychosociales, les traitements contre la toxicomanie, les programmes d'enrichissement personnel et les autres programmes destinés à répondre aux besoins culturels, sociaux, spirituels et personnels des délinquants.

Résultats planifiés des objectifs corporatifs pour la période 2001-2002 – 2003-2004:

1. Compléter l'évaluation initiale adéquate, en temps opportun, et détermination des stratégies d'intervention.
2. Participation accrue aux programmes conçus pour faciliter la réinsertion sociale avec succès, en toute sécurité, y compris des programmes adaptés à la culture des Autochtones et aux besoins des délinquantes.
3. Préparation complète, et au moment opportun, pour les programmes de mise en liberté progressive, y compris la diminution du pourcentage des délinquants autochtones qui se désistent de l'examen en vue d'une libération conditionnelle totale.
4. Planifier, pour les délinquants autochtones, en vue de leur réinsertion sociale, avec succès, en temps opportun et en toute sécurité, comprenant les permissions de sortir, les placements à l'extérieur, la semi-liberté, la libération conditionnelle totale, et, diminution des révocations de la mise en libérté en raison de la récidive.
5. Accroître la participation des partenaires communautaires et du nombre de délinquants autochtones surveillés en vertu des articles 81 et 84 de la Loi sur le SCMLSC.

Activités connexes et les ressources:

Gestion de la réinsertion sociale

- Progrès accompli face aux recommandations des rapports du Vérificateur général au Parlement sur la réinsertion des délinquants.
- Démarches en vue de répondre aux recommandations des enquêtes du Coroner et des enquêtes internes du SCC portant sur des incidents impliquant des
  délinquants sous juridiction fédérale dans la collectivité.

Initiatives relatives aux Autochtones

Des dépenses de 3,3 millions de dollars en 2001-02 et de 5,3 de dollars annuellement en 2002-03 et en 2003-04 pour:

- Établissement d'une infrastructure nationale permettant la prestation constante de services correctionnels aux collectivités autochtones aux termes des articles 81 et 84 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*.
- Elargissement de la capacité chez les collectivités autochtones pour loger les délinquants fédéraux en vertu de six nouvelles ententes touchant la garde des délinquants.
- Soutien aux collectivités autochtones pour évaluer les pratiques traditionnelles de ressourcement au sein de la collectivité et de les mettre en œuvre afin de favoriser la réinsertion sociale des délinquants avec succès et en toute sécurité.
- Mise en oeuvre d'une série d'initiatives intégrées de recherche dans les collectivités autochtones sur les besoins particuliers des délinquants autochtones en matière d'abus d'alcool et d'autres drogues, des délinquants sexuels, des aptitudes cognitives, de la maîtrise de la colère et de l'emploi.
- Création d'un groupe de travail composé de membres de cinq organismes autochtones nationaux pour collaborer, en partenariat avec le SCC, dans le but de valider et(ou) d'élaborer de nouvelles politiques (typiquement) autochtones touchant tant la collectivité que les établissements.

Amélioration de l'infrastructure des services correctionnels communautaires

Des dépenses de 4,0 millions de dollars en 2001-02 et de 2,5 millions de dollars annuellement en 2002-03 et en 2003-04 pour:

- Elaboration et évaluation des possibilités de surveillance de sous-groupes de la population carcérale, soit, les femmes, les handicapés, les délinquants autochtones en milieu urbain et les délinquants âgés.
- Accroissement des services et des programmes visant à augmenter l'emploi des délinquants dans la collectivité par le truchement du programme d'emploi CORCAN du SCC.
- Examen et refonte des programmes et de l'infrastructure destinés aux délinquants dans la collectivité et mettre l'accent sur une prestation mieux intégrée des services.
- Accroissement de l'infrastructure, de la formation et des efforts pour offrir des services qui répondront mieux aux besoins des bénévoles oeuvrant dans le domaine correctionnel fédéral.
- Mener à terme le Groupe de travail sur les centres de services communautaires dans le but d'examiner les rapports du SCC avec le secteur bénévole et de formuler des recommandations sur :
  - le rôle du secteur bénévole et les mécanismes lui permettant de participer plus efficacement aux services correctionnels communautaires et d'accroître sa capacité à cet égard;
  - la nature, le niveau et les méthodes de prestation des services par l'État et le secteur bénévole, y compris l'examen du degré de préparation pour répondre aux besoins actuels et futurs;

- les niveaux de financement des services résidentiels et non-résidentiels, y compris la capacité d'offrir des niveaux de service correspondant aux besoins de la collectivité et des délinquants.

Stratégie anti-drogue du SCC - Examen du lien entre crime et toxicomanie

- Mise en place complète d'un programme de toxicomanie de haute intensité pour mettre en lumière le lien entre la récidive et la toxicomanie grave au coût de 1,23 million de dollars en 2001-02 et en 2002-03.
- Evaluation des "unités pilotes de support intensif" conçues pour aider les délinquants à se passer d'alcool et de narcotiques avec, comme objet, de bien établir leur efficacité pour atteindre des résultats ainsi que le bien-fondé d'accroître ces programmes.

Programmes destinés aux délinquants

- Elaboration des moyens en établissement de fournir des programmes d'étude secondaire d'ici les trois prochaines années ce qui donnera à tous les délinquants l'occasion d'acquérir au moins un secondaire cinq au coût de 2,52 millions de dollars en 2001-02, 3,64 millions de dollars en 2002-03 et 3,33 millions de dollars annuellement par le suite.
- Accroissement de la capacité d'effectuer des évaluations des troubles d'apprentissage et de s'occuper de ces besoins dans le but d'accroître les possibilités pour les délinquants de prendre part aux programmes correctionnels et d'en tirer profit au coût de 0,97 millions de dollars en 2001-02 et en 2002-03.
- Poursuivre l'accréditation internationale des programmes essentiels du SCC et des programmes attribués par le biais de marchés, par le SCC, dans le but d'assurer la prestation de programmes dont le potentiel pour réduire la récidive est établi.

Gestion de l'information sur les délinquants

- Remaniement du Système de gestion des détenus du SCC en tant que partie intégrante du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique afin d'améliorer ainsi la connectivité et la communication de l'information aux partenaires au sein du système de justice pénale au coût de 11,1 millions de dollars en 2001-02, 17,1 millions de dollars en 2002-03 et 12,0 millions de dollars en 2003-04

3.3.4 GESTION GÉNÉRALE[16]

Objectif du secteur d'activité:

Faire en sorte qu'il y ait des politiques et des services régissant les programmes et les activités du Service et que ceux-ci soient conformes au Mandat et à la Mission du Service.

Description du secteur d'activité:

Prestation de services généraux tels que la planification stratégique, l'élaboration de politiques visant l'ensemble du SCC, la recherche, les communications, l'évaluation des programmes, la vérification, les services juridiques, les services à la haute direction, les services de gestion chargés du personnel et des finances ainsi que les autres services administratifs de manière à garantir la bonne utilisation des ressources, à éclairer les dirigeants lorsqu'ils doivent prendre des décisions, à responsabiliser davantage les gestionnaires et à faciliter le contrôle opérationnel.

Résultats planifiés des objectifs corporatifs pour la période 2001-2002 – 2003-2004:

1. Formation et perfectionnement accessibles à tous les employés.
2. Représentation plus forte des groupes visés par l'équité en matière d'emploi dans les postes de gestion.
3. Main d'oeuvre compétente à tous les niveaux du SCC et groupes de relève qualifiés pour le recrutement et les promotions, y compris une représentation accrue des employés autochtones et autres groupes ciblés par l'équité dans l'organisation en général. Les cibles fixées pour la représentation des Autochtones dans les postes CX indéterminés est de 14%, de même que 14% pour les WP, 10% pour les postes de gestion, et de 3, 5% pour les postes de cadres au cours des 3-5 prochaines années.
4. Conseils et décisions conformes à la loi et aux politiques.
5. Politiques rationalisées et intégrées ainsi que systèmes efficaces de gestion de l'information.

---

[16] *Un examen complet du "Cadre de planification, de rapport et de responsabilisation (CPRR)" du SCC est prévu pour 2001-2002 dans le but d'offrir un appui plus clair aux engagements aux Canadiens et aux Canadiennes dans le Contexte de planification expliqué à la section 2.4 de ce rapport.*

6. Affectation des ressources, au moment opportun, et équité dans la répartition des ressources à l'intérieur de l'organisation, conformément aux priorités corporatives.
7. Amélioration des consultations et partenariats avec les représentants fédéraux/provinciaux/territoriaux et internationaux du système de justice pénale.
8. Reconnaissance internationale du SCC à titre de chef de file en matière de recherche correctionnelle, de développement organisationnel et d'accréditation de programmes.
9. Accroissement du nombre de bénévoles qui participent activement aux opérations du SCC et qui sont membres des comités consultatifs de citoyens du SCC.
10. Rétroaction, au moment opportun, aux reportages des médias sur les activités du SCC

Activités connexes et les ressources[17]:

Planification, faire rapport, imputabilité

- Examen de l'orientation stratégique et du cadre de planification, de rapport et de responsabilisastion (CPRR) du SCC pour appuyer plus clairement le rendement fondé sur les résultats en matière d'imputabilité aux Canadiens et aux Canadiennes, à nos clients et aux contribuables.
- Affermir le cadre d'action révisé et les mécanismes d'imputabilité connexes pour améliorer la réalisation des résultats, le contrôle du rendement et la façon de faire rapport.
- Mise en œuvre de la stratégie d'information financière du SCC pour en améliorer la gestion financière et l'imputabilité.
- Amélioration du suivi du rendement et de la façon de faire rapport, y compris les programmes de vérification interne et d'évaluation.

Recrutement, fidélisation et formation

- Mise sur pied d'un centre d'apprentissage en matière de gestion correctionnelle pour se doter d'une main d'oeuvre professionnelle compétente en gestion qui soit capable de faire face au risque que présente la population actuelle des délinquants, de répondre aux besoins de cette population, et de se conformer à la loi et aux politiques.
- Elaboration et mise en œuvre d'une stratégie de recrutement pour répondre aux besoins des professionnels qui ne sont pas du domaine correctionnel comme tel, v. g., infirmières, personnels cliniques, spécialistes en informatique.
- Améliorer la diversité de la main d'oeuvre correctionnelle pour refléter la diversité croissante de la population des délinquants, en se concentrant

[17] *Vous reporter à la section IV - Initiatives conjointes, pour plus de renseingnements sur les activités en rapport avec ce secteur d'activité*

particulièrement sur l'accroissement de la représentation des Autochtones au sein de notre main d'oeuvre.

Recherche sur les programmes et les opérations

- Recherche et évaluation continues des programmes et des mesures de réinsertion pour les délinquants afin d'en assurer l'efficacité à réduire la récidive.
- Exposé sur des découvertes en recherche à des forums nationaux et internationaux dans le but de contribuer à l'apprentissage de la question correctionnelle.

Stratégie anti-drogue du SCC - Recherche sur la dépendance

- Recherche et évaluation de la stratégie anti-drogue du SCC pour s'assurer de l'efficacité des mesures prises quant au contrôle des narcotiques en établissement, qaunt à la diminution de la demande de narcotiques chez les délinquants sous juridiction fédérale, et quant à la prévention et au contrôle de maladies infectieuses parmi la population des délinquants.
- Conception de nouvelles stratégies et méthodes pour améliorer la Stratégie anti-drogue du SCC, bien fondée sur la collaboration avec des organismes de recherche nationale et internationale, des universités et des experts en recherche en toxicomanie.

Affaires intergouvernementales

- Elaboration, suivi et évaluation continus des accords d'échange de services et des protocoles d'entente avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, au coût de 24,0 millions de dollars annuellement.
- Aide technique aux pays étrangers, v. g., Kosovo, Lithuanie, dans le but de fournir un appui aux politiques étrangères du Canada.

Participation de la collectivité

- Affermissement des activités dans les domaines primordiaux de l'engagement de la collectivité et de la participation du public dans le but d'assurer une prestation de services centrée sur le citoyen et un engagement face aux questions de fond touchant la sécurité du public.

Gouvernement "en-ligne"

- Mise en oeuvre des composantes du SCC affectées au projet du gouvernement-"en ligne" dans le but d'assurer la connectivité des citoyens.

Section IV: INITIATIVES CONJOINTES

Les gouvernements de tous les niveaux cherchent à étendre les partenariats et à rationaliser la prestation des services. En raison d'un environnement complexe et des problèmes socio-économiques importants auxquels ils doivent s'attaquer, les gouvernements ont besoin de partenariats plus diversifiés et d'une meilleure collaboration pour assurer une meilleure qualité de vie à tous les Canadiens. Une collectivité sûre constitue un élément fondamental de la qualité de la vie.

Le SCC tire profit depuis longtemps de partenariats avec des organismes du système de justice pénale et il compte un vaste réseau de plus de 10 000 bénévoles qui participent à l'élaboration et à la prestation des programmes et des services correctionnels. Toutefois, le rythme auquel surviennent les changements aux niveaux mondial et national et l'orientation que ces changements amènent l'obligent à élargir son champ de vision.

4.1 Initiatives horizontales

4.1.1 La place du Canada dans le monde

Programme international de perfectionnement des services correctionnels

Le SCC est reconnu parmi la communauté internationale comme un chef de file en matière correctionnelle. Le programme de développement international du SCC fournit un appui à la politique étrangère du Canada qui est orientée vers une contribution à la paix et à la stabilité internationales par le truchement d'une bonne gouvernance, par la protection des droits de la personne et par un appui au processus de démocratisation.

Les projets internationaux du SCC sont élaborés en collaboration étroite avec une vaste gamme d'organismes gouvernementaux et non-gouvernementaux de l'intérieur et internationaux. A l'interne, ces derniers comprennent les ministères fédéraux de la Justice, des Affaires étrangères, du Commerce international ainsi que l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Les organismes non-gouvernementaux comprennent les Nations unies, l'Organisation des Etats d'Amérique, le Conseil d'Europe et le Secrétariat du Commonwealth.

Deux projets de longue durée sont présentement en cours, l'un avec les Nations unies au Kosovo, l'autre en Lithuanie avec l'ACDI.

Le SCC reçoit aussi des délégations de pays étrangers qui se penchent sur le système de justice pénale et le système correctionnel fédéral. A même ces

délégations, les demandes d'aide technique adressée au SCC par des pays en voie de développement et des démocraties montantes vont augmentant; ce type de demande vise à promouvoir et à appuyer des réformes dans les domaines correctionnel et de la justice pénale. Des protocoles d'entente sont présentement en vigueur avec certains pays tels que le Royaume uni, la Lithuanie et la Namibie.

Projets internationaux en matière de justice réparatrice

On constate un intérêt et un dynamisme mondial grandissant face à la justice réparatrice dans les pays dévelopés et dans les pays en voie de développement. Le SCC fournit un apport à l'oeuvre de deux Tables rondes sur la justice réparatrice et sur les Prisons réparatrices, et il a aussi donné son appui au Programme international d'échange d'étudiants sur la justice réparatrice dans lequel s'étaient engagées quatre universités canadiennes.

Tout dernièrement, le Canada parrainait une ébauche de résolution ayant reçu l'assentiment du 10ième congrès des Nations unies sur le crime et le traitement des contrevenants visant à susciter l'appui à l'étude et à l'adoption d'un ensemble de prinicipes essentiels en matière de justice réparatrice. Le SCC est membre du Groupe de travail canadien mis sur pied pour faire progresser ce travail.

4.1.2 Qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes

S'il veut améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens et de toutes les Canadiennes, le SCC se doit d'intégrer ses efforts à ceux des autres intervenants des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux et à ceux de la collectivité afin de trouver les approches les plus efficaces pour atteindre le but visé. Il est d'une importance cruciale pour le SCC de se faire imputable aux Canadiens, aux Canadiennes, à ses clients et aux contribuables. Dans ce contexte, le SCC contribue aux stratégies suivantes dirigées par d'autres ministères du gouvernement fédéral.

Participation des citoyens/Initiatives du secteur bénévole

La mise en place d'une administration publique plus axée sur le citoyen et une participation accrue du secteur bénévole sont des priorités pour le gouvernement du Canada.

Les bénévoles font partie intégrante des activités du SCC depuis de nombreuses années. En outre, l'International "Association of Justice Volunteerism" a reconnu la valeur du modèle des comités consultatifs de citoyens du SCC en affirmant qu'il constitue une formule de bénévolat de meilleures pratiques. Pour mieux mettre à profit ces réussites, on a créé un nouveau Secteur chapeautant les

initiatives de participation de la collectivité et des bénévoles qui répond à la commissaire du Service correctionnel.

Le SCC participera également avec le ministère du Solliciteur général à des projets pour améliorer et élargir les communications avec le public, améliorer les liens avec les citoyens, cerner les meilleures pratiques et les modèles de partenariat avec d'autres administrations et d'autres intervenants et participer à des évaluations.

Stratégie de développement durable

Le gouvernement du Canada est déterminé à améliorer sa capacité de gérer et de mener à bien ses politiques, ses programmes et ses activités qui contribuent à un développement durable.

Le SCC a reconnu l'importance que prennent les nouvelles normes internationales applicables à la gestion des répercussions de l'activité humaine sur l'environnement, comme la norme ISO 14001 relative aux systèmes de gestion de l'environnement qui énonce divers principes pouvant contribuer au développement durable. Le SCC a élaboré une politique environnementale fondée sur ces principes.

La Stratégie de développement durable du SCC, version révisée 2000, fixe les buts et les objectifs pour aborder les principaux aspects environnementaux de ses opérations et établit le lien entre ses plans d'action et l'imputabilité axée sur les résultats.

Stratégie canadienne antidrogue

La Stratégie canadienne antidrogue aborde la toxicomanie dans une perspective de santé publique plutôt que dans la seule perspective de la criminalité. Elle favorise une approche plus équilibrée qui s'attaque non seulement à l'approvisionnement en narcotique mais également à la diminution de la demande de narcotique et d'alcool afin de réduire les méfaits causés à la société par la toxicomanie.

Le SCC a réaligné sa Stratégie antidrogue sur la Stratégie canadienne, et il a mis l'accent sur le lien qui existe entre la toxicomanie et la criminalité d'une part et la toxicomanie et la santé d'autre part. Le but ultime est d'améliorer la sécurité de la collectivité et la santé publique par une approche intégrée. Les principaux partenariats comprennent la participation du SCC à des comités fédéraux/provinciaux/territoriaux s'occupant de questions de santé, d'application de la loi et de systèmes correctionnels ainsi que d'organismes non gouvernementaux, comme le Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies et les organismes provinciaux de lutte contre la toxicomanie. Le SCC s'intéresse aussi à divers problèmes en participant dans les comités du

réseau de "Partenariat pour la santé et l'application de la loi" aux niveaux national et local.

Santé publique

La Stratégie canadienne sur le VIH/SIDA s'attaque au risque particulier de propagation du VIH/SIDA et de l'hépatite C chez les femmes, les jeunes, les Autochtones, les populations carcérales et les utilisateurs de drogues injectables. La représentation élevée de populations à risque dans les systèmes correctionnels fédéral et provinciaux constitue un sujet de préoccupation majeure.

En tant que partenaire dans le Stratégie canadienne sur le VIH/SIDA (SCVS), le SCC s'est engagé à fournir les meilleurs soins de santé à tous les délinquants sous responsabilité fédérale. Le programme national VIH/SIDA continue à voir à ce que soient disponibles, adéquats, et procurés en temps opportun, les soins prévus pour les cas déclarés VIH-positifs. Le SCC reconnait aussi l'importance primordiale d'empêcher la transmission du VIH et de gérer les risques afférents à l'injection des drogues, tatouage et perçage, sexe non-protégé, et autres activités à "haut-risque". On déploie tous les efforts pour voir à ce que les soins, les traitements et le support aux délinquants déclarés VIH-positifs, ainsi que les initiatives visant la prévention de la dispersion de la maladie du VIH, soient fournis selon les mêmes normes que celles établies pour la collectivité.

Le SCC a accentué l'action de son programme sur le VIH/SIDA en nommant une coordonnatrice du Programme national des maladies infectieuses qui préside un sous-comité de responsables fédéraux/provinciaux/territoriaux des services correctionnels chargé de s'occuper activement des questions entourant les maladies infectieuses. Les principaux partenaires pour la gestion de ces questions comprennent l'Association canadienne de santé publique, Santé Canada et les ministères provinciaux et territoriaux de santé publique. On note les projets plus récents:

- participation dans un comité fédéral/provincial/territorial afin d'aborder l'usage des problèmes des drogues injectables au Canada;
- partenariat dans le réseau canadien autochtone sur le SIDA dans le but d'aborder les problèmes particuliers aux Autochtones; et,
- collaboration avec Santé Canada pour gérer un programme de prévention et de contrôle de la tuberculose pour les gens qui vivent et travaillent dans des installations correctionnelles fédérales.

Stratégie à l'intention de la justice autochtone

Le gouvernement fédéral s'est engagé à bâtir un nouveau partenariat avec les peuples autochtones fondé sur la confiance, le respect mutuel et la participation dans le processus de prise de décision. Le rôle du gouvernement est de mettre à

la disposition des peuples autochtones les outils nécessaires à l'autogestion et à leur autonomie.

En sa qualité de partenaire dans la Stratégie de justice autochtone du Canada, le SCC met l'accent sur l'accroissement de la capacité des collectivités autochtones de fournir elles-mêmes les services correctionnels en vertu de dispositions comprises dans la *Loi sur le SCMLC.* Les principaux partenaires comprennent les organismes autochtones nationaux ainsi que les collectivités autochtones. Les projets primordiaux comprennent une stratégie nationale à l'intention des Autochtones afin d'assurer la prestation des programmes et des services dans le but de répondre aux besoins correctionnels spécifiques des délinquants autochtones et d'accroître le nombre de délinquants autochtones retournés, en toute sécurité, dans la collectivité. Un cadre pour l'avancement du rôle des collectivités autochtones fournit les balises administratives en vertu desquelles certaines, ou toutes, les composantes des services correctionnels fédéraux peuvent être remises aux collectivités autochtones.

Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP)

Le gouvernement fédéral s'est engagé à collaborer avec les provinces et les territoires à l'intégration des systèmes d'information de justice pénale et à devenir un utilisateur modèle de la technologie de l'information. Un comité directeur de sous ministres a élaboré un plan d'action quinquennal visant la création du Réseau canadien d'information pour la sécurité publique (RCISP), qui servira d'assise à un réseau d'information pancanadien à la pointe de la technologie et reliera les agences de justice pénale chargées d'accroître la sécurité publique au Canada.

Le Comité directeur de ce projet est présidé par la sous soliciteur général. Les responsables de la GRC, du SCC et de la CNLC y représentent leur organisme respectif. Sont également représentés dans ce projet:

- le sous ministre, Citoyenneté et Immigration Canada;
- le sous ministre de la Justice;
- le commissaire, Agence des douanes et du revenu du Canada;
- la dirigeante principale de l'information, Secrétariat du Conseil du Trésor;
- le secrétaire adjoint, Secteur des opérations gouvernementales, Secrétariat du Conseil du Trésor;
- le directeur exécutif, Centre canadien de la statistique juridique.

Le SCC préside le sous-comité des responsables des services correctionnels fédéraux, provinciaux et territoriaux chargé de coordonner les mesures et de traiter les questions ayant trait à cette initiative.

"Des résultats pour les Canadiens et les Canadiennes:
Un cadre de gestions pour le gouvernement du Canada"

Le Conseil du trésor, en tant que comité de gestion pour le Gouvernement du Canada, s'est engagé à l'excellence dans sa gestion. Cet engagement comprend des projets dans quatre domaines cruciaux, si on veut se doter d'un secteur public qui donne un bon rendement:

- Se concentrer sur le citoyen: Créer, assurer les fonds pour les programmes et services et fournir ces programmes et services, et évaluer leurs résultats, du point de vue du citoyen.
- Les valeurs du service public: Respecter et renforcer les institutions canadiennes de démocratie et se laisser guider par les valeurs professionnelles et d'éthiques les plus élevées.
- Résultats: Une façon de gérer axée sur les résultats voulue pour assurer la qualité des programmes, des services et des politiques pour les Canadiens et les Canadiennes.
- Dépenser d'une façon responsable: Tendre vers un équilibre entre l'investissement dans l'amélioration des services, le maintien de l'intégrité des programmes, la diminution des taxes, et l'acquittement de la dette publique.

Le SCC prend part présentement à divers comités interministériels dans le but de voir à ce que soient conçus et fournis les services conformément à ce cadre.

4.2 Initiatives collectives

Pour améliorer la justice pénale et la politique correctionnelle dans le cadre des "Résultats pour les Canadiens et les Canadiennes", il faut non seulement mettre en place des partenariats solides et un système d'échange de renseignements avec nos partenaires de justice pénale fédérale mais aussi avec les systèmes correctionnels provinciaux/territoriaux et la communauté correctionnelle internationale. Les systèmes correctionnels du Canada et de partout dans le monde sont aux prises avec des défis semblables.

4.2.1 Collaboration internationale

Depuis bon mombre d'années, le SCC a mis sur pied un programme international d'accréditation en collaboration avec le Her Majesty's Prison Service et le Scottish Prison Service. La recherche soutenue et l'évaluation des programmes et des services en collaboration avec nos partenaires internationaux continuera de générer de nouveaux renseignements au sujet de nouvelles méthodes pratiques. Le SCC continue à tabler sur cet apprentissage dans le but de concevoir et de perfectionner des programmes dont le bien fondé est reconnu.

En outre, le SCC est concrètement engagé comme membre d'une Table ronde internationale sur l'excellence correctionnelle et de l'Association internationale des affaires correctionnelles et des pénitenciers pour l'avancement des services correctionnels professionnels.

4.2.2 Politiques de justice pénale

Le ministère fédéral de la Justice conserve la responsabilité du cadre législatif au Canada, mais le SCC participe à l'élaboration de la politique de justice pénale par le truchement de consultations et d'une collaboration avec le ministère de la Justice sur des questions de fond. On peut prendre connaissance de certaines de ces questions ci-dessous[18]:

- crime organisé
- rôle des victimes dans le système de justice pénale
- services aux victimes du crime
- justice réparatrice
- violence conjugale
- délinquants présentants des troubles mentaux
- jeunes contrvenants, et
- diversité, égalité et accès à la justice.

Le SCC oeuvre aussi avec la Gendarmerie royale du Canada dans le but d'effectuer les analyses sur les délinquants qui répondent aux critères d'analyse rétroactive d'ADN conformément à la loi promulguée en juillet 2000.

4.2.3 Services correctionnels fédéraux/provinciaux/territoriaux

Le SCC s'est engagé à collaborer avec les gouvernements provinciaux/territoriaux dans le but de cerner des méthodes pour promouvoir la philosophie de l'Entente sur le cadre de l'union sociale. Il est primordial de créer et de soutenir des liens forts de coopération avec nos homologues des provinces/territoires dans le but d'améliorer les pratiques et la gestion correctionnelles.

Au cours de la dernière décennie, le SCC a accru ses projets entrepris en collaboration avec les provinces et les territoires, ce qui a abouti à divers accords et protocoles d'entente. La Direction générale des relations

[18] On peut trouver la liste complète de questions de politiques de fond à l'étude par le ministère de la justice à leur site sur le réseau électronique.

fédérales/provinciales/territoriales du SCC coordonne et fournit de l'expertise en rapport avec la négociation et la gestion de ces ententes.

Les responsables des services correctionnels fédéraux/provinciaux/territoriaux se rencontrent deux fois l'an pour échanger sur des questions de fond d'intérêt commun et sur divers projets; la cible de ces projets entrepris en collaboration est en train de se modifier. Ces projets ne sont plus surtout d'ordre carcéral. Certaines ententes récentes ont intégré des éléments ayant trait au partage des renseignements, à la formation du personnel, aux programmes et aux ressources communautaires. Toutes ces ententes aident à promouvoir l'économie et l'efficacité des services correctionnels au Canada.

De plus en plus, le Ministère du Solliciteur général joue un rôle dynamique dans les échanges entourant ces projets entrepris dans un esprit de collaboration. Santé Canada, le Ministère de la justice et les Affaires indiennes et du Nord Canada sont devenus des partenaires actifs avec le SCC pour débattre de questions de fond d'intérêt commun et d'occasions de collaborer.

4.2.4 Organismes non-gouvernementaux

Le SCC collabore avec des organismes à but non-lucratif tels que la Société John Howard du Canada, l'Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry, l'Armée du salut et d'autres organismes dans le cadre d'ententes contractuelles pour la prestation de services aux délinquants mis en liberté. Certains de ces organismes assurent aussi la surveillance communautaire dans des régions éloignées, ou l'hébergement, ainsi que des programmes aux délinquants ayant des besoins particuliers.

Le SCC poursuivra sa collaboration avec ces organismes, de même qu'avec des organismes nationaux et régionaux/locaux sur des questions de fond touchant la sécurité. Ces organismes sont, à titre d'exemple:

- Le centre national pour la prévention du crime
- La fédération canadienne des municipalités
- Associations nationales activement engagées dans la justice pénale (ANAEJP)
- Association canadienne des chefs de police (ACCP)
- Adhésion aux comités nationaux et locaux sur le "Partenariat pour la santé et l'application de la loi" à travers tout le Canada.

Section V- RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

Tableau 5.1: Dépenses d'immobilisations par programme et par secteur d'activité

($ millions)	Prévisions 2000-2001	Dépenses Prévues 2001-2002	Dépenses Prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004
Prise en charge	0.0	0.6	1.2	1.2
Détention	137.7	142.5	133.0	133.1
Réinsertion sociale	16.6	17.4	17.4	17.4
Services corporatifs	0.0	0.0	0.0	0.0
Total	154.3	160.5	151.6	151.7

Tableau 5.2: Détails sur les principaux projets d'immobilisations: Répartition des dépenses par secteur d'activité

Secteur d'activité GARDE (en millions de dollars)	Coût total estimatif courant	Dépenses prévues au 31 mars-01	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins des années futures
A) Nouveaux projets de logement :						
Agrandissement CRS Pacifique	72,0	19,0	**17,0**	13,0	12,5	10,5
Agrandissement établissment Drummond	14,5	13,3	**1,2**			
Autres projets de logement			**28,9**	28,9	12,5	10,5
Sous-Total (A)		32,3	**47,1**	41,9	25,0	21,0
B) Principaux projets de préservation des actifs et de l'infrastructure						
Rénovation établissement Springhill	30,5	0,5	**5,0**	6,0	7,0	12,0
Rénovation établissement de Collins Bay	56,0	2,0	**5,0**	10,0	14,0	25,0
Rénovation établissement de Cowansville	44,7	0,0	**1,2**	3,2	8,0	32,3
Rénovation Pénitencier Saskatchewan	80,0	1,0	**3,0**	10,0	15,0	51,0
Réaménagement établissement Mountain	45,0	44,0	**1,0**	0,0	0,0	0,0
Autres projets de préservation des actifs et de l'infrastructure			**39.9**			
Sous-Total (B)			**55.1**			
C) Projets de construction et d'entretien gérés par les régions			**30,0**			
D) Gestion du Programme d'immobilisations			**2,5**			
E) Portefeuilles d'équipement			**12,5**			
F) Remboursement de prêt de l'an 2000			**(4,7)**			
Total –GARDE			**142.5**			

Secteur d'activité: Prise en Charge (en millions de dollars)	Coût estimatif total courant	Dépenses prévues au 31 mars -01	**Dépenses prévues 2001-2002**	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004	Besoins des années futures
E) Portefeuilles d'équipement			**0,6**			
Total – Prise en Charge			**0,6**			

Secteur d'activité: Réinsertion sociale (en millions de dollars)	Coût estimatif total courant	Dépenses prévues au 31 mars-01	**Dépenses prévues 2000-2001**	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Besoins des années futures
E) Portefeuilles d'équipement			**17,4**			
Total – Immobilisations pour la réinsertion sociale			**17,4**			
Total des immobilisations du SCC (2000-2001)			**160.5**			

Tableau 5.3: Rapport d'étape sur les grands projets de l'État

Voir: http://www.csc-scc.gc.ca

Tableau 5.4: Détails des paiements de transfert par secteur d'activité

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Subventions :				
Prise en Charge				
Subvention au collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une place en psychiatrie	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Subvention au Département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan pour l'obtention d'une chaire de psychologie médico-légale	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Réinsertion sociale				
Subventions aux collectivités autochtones pour des programmes et services correctionnels autochtones Programmes et services correctionnels	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Services corporatifs				
Pensions et autres avantages sociaux des employés	0.2	**0.2**	0.2	0.2
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accident	0.1	**0.1**	0.1	0.1
Total des subventions	0.7	**0.7**	0.7	0.7
Contributions :				
Réinsertion sociale				
- Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	3.0	**0.7**	0.7	0.7
- Paiements aux collectivités autochtones pour la prestation des programmes et services correctionnels	1.2	**1.1**	1.1	1.1
Total des contributions	4.2	**1.8**	1.8	1.8
Total des subventions et des contributions	4.9	**2.5**	2.5	2.5

Tableau 5.5: Source des recettes disponibles et non disponibles

(en millions de dollars)	Prévisions Revenue 2000-2001	Recettes prévues 2001-2002	Recettes prévues 2002-2003	Recettes prévues 2003-2004
Recettes disponibles				
Corcan				
Fabrication	25.7	25.2	25.2	24.2
Agroentreprises (y compris la foresterie)	13.6	13.7	13.7	13.7
Graphisme	4.1	5.0	5.0	5.0
Textile	5.1	5.2	5.2	5.2
Construction	21.7	22.0	22.0	22.0
Formation et activités correctionnelles	16.3	16.3	16.3	16.3
Total des recettes disponibles	86.5	87.4	87.4	87.4
Recettes non disponibles				
Produit des ventes	8.3	8.4	8.5	8.6
Contrats pour services psychiatriques	0.6	0.6	0.7	0.8
Logement et repas - Détenus	0.6	0.7	0.8	0.9
Contrats pour l'entretien des détenus - (Ententes fédérales-provinciales)	2.0	2.1	2.2	2.3
Recouvrement de dépenses d'exercices précédents	0.3	0.4	0.5	0.6
Rajustement des comptes à payer à la fin de l'exercice (CAPAFE)	0.5	0.6	0.7	0.8
Autres recettes non fiscales	1.1	1.2	1.3	1.4
Total des recettes non disponibles	13.4	14.0	14.7	15.4
Total des recettes du programme	99.9	101.4	102.1	102.8

Tableau 5.6: Coût net du programme pour 2000-2001

(en millions de dollars)	Prévu 2001-2002	Prévu 2002-2003	Prévu 2003-2004
Dépenses brutes prévues	**1,516.0**		
Plus :			
Services reçus sans frais			
- Locaux fournis par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC)	**8.8**	8.6	8.7
- Contributions comprenant la part de l'employeur aux primes d'assurance et aux coûts payés par le Secrétariat du Conseil du Trésor	**52.1**	51.8	51.9
- Contribution de Développement des ressources humaines Canada à l'indemnisation des accidentés du travail	**6.4**	6.3	6.1
- Traitements et coûts connexes des services juridiques assurés par Justice Canada	**1.8**	1.9	2.0
	69.1	68.6	68.7
Coût total du programme	**1,585.1**		
Moins :			
Recettes non disponibles	**14.0**		
Recettes disponibles	**87.4**		
Total des recettes	**101.4**		
Coût net du programme 2001-2002	**1,483.7**		

Tableau 5.7: Fonds Renouvelable CORCAN : État des opérations

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Dépenses prévues 2001-2002	Dépenses prévues 2002-2003	Dépenses prévues 2003-2004
Recettes :				
- Recettes de CORCAN	80.6	**80.6**	80.6	80.6
- Autres recettes				
Total des recettes	80.6	**80.6**	80.6	80.6
Dépenses :				
- Coût des marchandises vendues	63.6	**63.6**	63.6	63.6
- Dépenses de fonctionnement	17.1	**16.4**	15.8	15.8
Total des dépenses	80.7	**80.0**	79.4	79.4
Excédent (déficit)	(0.1)	**0.6**	1.3	1.3

Tableau 5.8: Fonds Renouvelable CORCAN: Évolution de la situation financière

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Dépenses Prévues 2001-2002	Dépenses Prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004
Activités de fonctionnement				
Bénéfice (perte) net(te) avant postes extraordinaires	(0.1)	**0.6**	1.3	1.3
Plus : postes ne requérant pas l'utilisation de fonds				
- Provision pour prestations de cessation d'emploi	0.3	**0.3**	0.3	0.3
- Amortissement	2.8	**2.3**	2.3	2.3
- Amortissement des frais différés	0.4	**0.1**	0.1	0.1
- Provisions pour créances douteuses		**0.0**		
	3.5	**3.3**	4.0	4.0
Changements – Éléments d'actif et de passif à court terme				
Changements – Autres éléments d'actif et de passif :				
- Frais de services différés	4.0	**0.5**		
- Changements - Provision pour prestations de cessation d'emploi	(0.4)	**(0.1)**	(0.1)	(0.1)
Ressources financières nettes provenant des activités de fonctionnement	7.2	**3.7**	3.9	3.9
Activités d'investissement				
Immobilisations achetées	(0.8)	**(3.1)**	(3.3)	(3.3)
Ressources financières nettes consacrées aux activités d'investissement	(0.8)	**(3.1)**	(3.3)	(3.3)
Ressources financières nettes utilisées et changement de l'imputation nette accumulée sur l'autorisation de fonds au début de l'exercice	6.4	**0.6**	0.6	0.6

Tableau 5.9: Fonds Renouvelable CORCAN:
Utilisation prévue de l'autorisation du fonds renouvelable

(en millions de dollars)	Prévisions 2000-2001	Dépenses Prévues 2001-2002	Dépenses Prévues 2002-2003	Dépenses Prévues 2003-2004
Autorisation	45.0	45.0	45.0	45.0
Diminution :				
- Solde au 1er avril	(44.1)	(37.7)	(37.1)	(36.5)
- Excédent prévu (diminution)	6.4	0.6	0.6	0.6
Diminution - Total partiel	(37.7)	(37.1)	(36.5)	(35.9)
Solde prévu au 31 mars	7.3	7.9	8.5	9.1

Section VI: INFORMATION ADDITIONNELLE

Lois et règlements en vigueur

Loi: Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition *(L.R.C., 1992, c.20, C-4.6)*

Règlement: *Règlement sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition*

Personne-ressource pour obtenir de plus amples renseignements:

Adresse Internet externe du SCC: http://www.csc-scc.gc.ca

Marcel Chiasson
Directeur général, Planification stratégique et politiques
340 av. Laurier Ouest
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Téléphone: (613) 995-4377
Télécopieur: (613) 943-0715

Adresse électronique: chiassonmar@csc-scc.gc.ca

Diane Zilkowsky
Directrice par intérimaire, Planification stratégique
340 av. Laurier Ouest
Ottawa, Ontario
K1A 0P9

Téléphone: (613) 995-3027
Télécopieur: (613) 943-0715

Adresse électronique: zilkowskydl@csc-scc.gc.ca

Définitions

Date d'expiration du mandat – date à laquelle se termine la peine. Il n'y a pas de date d'expiration du mandat pour le délinquant condamné à perpétuité. Si on lui octroie la liberté sous condition, il reste sous surveillance pour le reste de sa vie.

Libération conditionnelle totale – régime de mise en liberté sous condition octroyé par la Commission nationale des libérations conditionnelles, selon lequel le délinquant purge le reste de sa peine sous surveillance dans la collectivité.

Libération d'office – mise en liberté sous surveillance dans la collectivité après que le délinquant a purgé les deux tiers de sa peine.

Mise en liberté sous condition - mise en liberté sous surveillance dans la collectivité avant la date d'expiration du mandat, sous le régime de la semi-liberté, de la libération conditionnelle totale ou de la libération d'office.

Permission de sortir - permission accordée à un délinquant, s'il est admissible, de sortir du lieu d'incarcération, avec ou sans escorte, pour des raisons médicales, administratives, de compassion ou en vue d'un service à la collectivité, ou du perfectionnement personnel lié à la réadaptation du délinquant ou pour lui permettre d'établir ou d'entretenir des rapports familiaux.

Récidive – perpétration d'une nouvelle infraction au cours de la période de surveillance dans la collectivité. Il s'agit d'une situation différente de celle qui entraîne la révocation pour manquement à une condition de la libération conditionnelle (révocation qui n'est pas attribuable à un incident criminel, mais au fait que, d'après l'évaluation du risque qu'il présente pour la sécurité du public, le délinquant doit retourner au pénitencier).

Semi-liberté – régime de mise en liberté sous condition dans le cadre duquel le délinquant peut participer à des activités communautaires en préparation de la libération conditionnelle totale ou de la libération d'office. Les conditions imposées exigent du délinquant qu'il retourne tous les soirs dans un établissement ou dans une maison de transition, à moins d'autorisation spéciale de la Commission nationale des libérations conditionnelles.